



Groupe
Ornithologique
Normand

181 rue d'Auge 14000 Caen

Tél : 02 31 43 52 56

secretariat@gonm.org • www.gonm.org

Inventaire et recensement des goélands nicheurs sur les toits de la ville du Havre

(Seine-Maritime)

**Franck Morel & Gilles Le Guillou
Cartographie : Simon Durand**

**Étude réalisée par le
Groupe ornithologique normand (GONm)**

**à la demande de la
Ville du Havre**

Septembre 2024

Sommaire

SOMMAIRE	2
I - INTRODUCTION	3
II – METHODES ET OBJECTIFS.....	3
III - LES DIFFERENTS SECTEURS ETUDIES	4
IV - LES POINTS D'OBSERVATION	4
V - DESCRIPTION ET STATUT DES TROIS ESPECES DE GOELANDS NICHANT REGULIEREMENT SUR LES VILLES COTIERES EN NORMANDIE.....	5
VI- LES GOELANDS MARIN ET BRUN	7
VI.1 - BILAN DES OBSERVATIONS SUR LES SECTEURS SYSTEMATIQUES EN 2024.....	7
VI.2 - BILAN DES OBSERVATIONS DE GOELANDS BRUN ET MARIN SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE	11
VII - LE GOELAND ARGENTE	14
VII.1 - LES COUPLES	14
<i>VII.1.1 - Comparaison du nombre estimé de couples de goélands argentés sur les secteurs traités systématiquement</i>	<i>14</i>
<i>VII.1.2 - Résultats sur les secteurs non traités de façon systématique</i>	<i>17</i>
<i>VII.1.3 - Population annuelle de goéland argenté sur l'ensemble de la ville depuis 1997.....</i>	<i>18</i>
VII.2 - LES NICHEES	23
<i>VII.2.1 - Nombre de poussins observés sur les secteurs stérilisés en 2024</i>	<i>23</i>
<i>VII.2.2 - Origines supposées des nichées en 2024.....</i>	<i>28</i>
<i>VII.2.3 - Dates d'éclosion des nichées.....</i>	<i>29</i>
<i>VII.2.4 - Bilan sur les poussins observés sur les huit secteurs suivis depuis 1997</i>	<i>31</i>
VIII - RESUME ET BILAN	34
IX - PERSPECTIVES POUR LES ANNEES FUTURES.....	35
BIBLIOGRAPHIE	35
ANNEXE 1 : REMARQUES SUR LES RECENSEMENTS EFFECTUES SUR LA VILLE HAUTE ET AU SUD DE LA VILLE	36

Correction : Claire Debout

Validation : Gérard Debout

I - Introduction

Depuis 1994, la ville du Havre tente de limiter les dérangements occasionnés par la nidification du goéland argenté sur les toits en stérilisant une partie importante des nids présents sur la ville et en informant la population de la conduite à suivre.

Depuis 1995, le Groupe ornithologique normand (GONm) réalise le suivi scientifique de la stérilisation des œufs au Havre.

Ce rapport présente les résultats des décomptes effectués en 2024 par le GONm, l'analyse de l'évolution des effectifs de goélands depuis 1995 (à partir des observations du GONm et de l'analyse des fiches de stérilisation) avec l'évolution spatiale sur les différents secteurs de la ville ainsi qu'un bilan des effets de la stérilisation sur les goélands.

Le GONm intervient comme expert puisque l'arrêté préfectoral autorisant la ville du Havre à mener une campagne de stérilisation des œufs de goéland argenté est soumis à la condition qu'un ornithologue en fasse le suivi.

II – Méthodes et objectifs

En 2024, nous avons suivi la même méthode que celle utilisée depuis 2006 :

- dans un premier temps, nous avons repéré les couples de goélands marin et brun (deux espèces strictement protégées), avant chacun des deux passages de stérilisation. Sur les secteurs à traitement systématique, la localisation par îlot de ces deux espèces a été rapidement transmise au service « Direction propreté et interventions urbaines » pour communication aux équipes de stérilisation afin que celles-ci ne traitent pas leurs œufs. Plusieurs observations de goélands marin et brun effectuées en dehors des secteurs traités systématiquement ont également été indiquées à ce service ;
- au cours du mois de mai, les trois espèces de goéland ont été recensées sur les secteurs périphériques à traitement systématique (parties sud de la ville basse, nord et sud de Sainte-Marie et la ville haute) dans le but de connaître l'évolution du nombre de couples de goélands par rapport aux années précédentes sur ces parties de la ville.

Comme précédemment, ont été considérés comme couples :

- Un couple proprement dit, c'est-à-dire deux oiseaux très rapprochés,
- Un oiseau en position de couveur sur son nid,
- Un oiseau adulte qui semble cantonné (il peut représenter un membre d'un couple dont le couveur n'est pas visible du point d'observation) ;

Par la suite, cinq journées ont été consacrées entre la fin du mois de juin et le milieu du mois de juillet à la recherche de poussins sur les secteurs à traitement systématique, afin de mesurer l'effet de la stérilisation. Un suivi a également été effectué en août, à partir de l'Hôtel de ville pour constater d'éventuelles pontes tardives. À cette occasion, l'âge des poussins a été estimé afin d'en déduire les dates d'éclosion. Une analyse des fiches de stérilisation a ensuite été effectuée pour tenter d'expliquer l'origine des éclosions observées. La recherche de poussins a également pour objectifs de compléter les données recueillies lors de la stérilisation et d'affiner l'estimation du nombre de couples nichant sur les secteurs traités systématiquement depuis plusieurs années.

Ces suivis ont notamment comme objectifs de mieux caractériser les nuisances dans les secteurs habités et d'évaluer les effets de la campagne sur la durée et ainsi aider la ville du Havre à décider s'il faut maintenir et/ou adapter cette campagne et comment le faire.

III - Les différents secteurs étudiés

Au total, dix secteurs stérilisés ont fait l'objet d'une recherche des couples de goélands brun et marin, en avril et mai, avant les opérations de stérilisation. Comme lors des années antérieures, les neuf premiers secteurs ont fait l'objet d'un recensement précis des nichées à partir de la fin juin. Par manque de points hauts suffisants, les suivis sur le quartier de l'Eure sont un peu moins précis.

Secteur 1 :	Perrey	24 îlots
Secteur 2 :	Notre-Dame	42 îlots
Secteur 3 :	Halles	26 îlots
Secteur 4 :	Hôtel de ville	31 îlots
Secteur 5 :	Jules Ferry	31 îlots
Secteur 6 :	Temple	32 îlots
Secteur 7 :	Sainte-Anne	66 îlots
Secteur 8 :	Sainte-Marie	42 îlots
Secteur 9 :	Thiers / Hôpital	12 îlots
Secteur 10 :	Eure	30 îlots

Les secteurs périphériques, ayant fait l'objet d'un décompte régulier depuis plusieurs années sont situés au sud de la ville basse, dans les quartiers de l'Eure que sont Saint-Augustin, Notre-Dame-de-la-Victoire et Saint-Nicolas (une bonne partie de ce dernier secteur a été traitée systématiquement entre 2009 et 2022) ainsi qu'au sud et au nord de Sainte-Marie.

Entre 1995 et 2006, trois recensements (1997, 2003 et 2006) ont été réalisés sur la ville haute. Ces recensements ont été reconduits de 2007 à 2024 avec deux points d'observations supplémentaires.

La localisation des goélands brun et marin repérés sur ces secteurs traités de manière non systématique a été transmise rapidement afin que les équipes traitant les œufs ne le fassent pas sur les nids de ces deux espèces.

A l'occasion du suivi des goélands marins, les couples des trois espèces de goélands ont également été précisément recensés sur les toits des entrepôts Saverglass (rue Jules Delamare) et ses abords, entre 2005 et 2019 et entre 2022 et 2024. En 2020 et 2021, suite à l'épidémie de COVID 19, nous n'avons pas reçu l'autorisation suffisamment tôt pour accéder aux toits de Saverglass. Concernant cet entrepôt, nous avons en 2021 réalisé un décompte à distance qui représente probablement une sous-estimation de la population réellement présente car les points qui permettent de visualiser ce site sont situés à une distance importante. En 2023 et 2024, nous avons pu accéder sur le site pour compter les nids.

IV - Les points d'observation

Depuis 1996, dans la mesure du possible, ce sont toujours les mêmes points d'observation qui sont utilisés pour les secteurs systématiques :

- Hôtel de ville
- Immeuble Southampton avenue Kennedy
- Sécurité sociale (remplacé en 2024 par une nouvelle tour Horizon 360, 3 cours Commandant Fratacci, située à proximité, puisque l'immeuble de la sécurité sociale a été détruit)
- Parc observation (rue G. Lafaurie)
- Immeuble Sainte-Marie, rue Demidoff
- Immeuble Saint-Vincent, rue Cochet
- Immeuble, rue G. Brindeau

Utiliser les mêmes sites d'observation chaque année présente l'avantage de pouvoir comparer les résultats d'une année sur l'autre.

Comme nous l'indiquions dans les rapports précédents, les sites d'observation sont insuffisants pour pouvoir comptabiliser précisément la totalité des îlots de Sainte-Anne, des secteurs de la ville situés au nord de la ville basse (Saint-Vincent, Gobelins, Thiers et Ormeaux) et des quartiers de l'Eure.

Des nouveaux sites d'observation ont été choisis sur les différentes parties de la ville haute de 2006 à 2024, il s'agit entre autres de :

- La résidence « Les Goélands » et celle située à proximité, rue Henri Wallon à Mont-Gaillard ;
- Un immeuble, rue Maurice Genevoix à Bléville ;
- Un immeuble, rue Edmond Meyer à Sanvic ;
- Un immeuble rue A.M Anthiaume ;
- Ajoutons qu'entre 2013 et 2024, nous avons également fait des observations à partir de deux immeubles sur le secteur de Caucriauville qui n'avait pas été prospecté régulièrement auparavant.

Certains hangars du sud de la ville ont été recensés à partir du sol ou depuis des terrasses dont l'accès a été autorisé par le Grand Port Maritime du Havre entre 2010 et 2024.

V - Description et statut des trois espèces de goélands nichant régulièrement sur les villes côtières en Normandie

Les « grands » goélands sont tous protégés par la législation française par :

[Arrêté ministériel du 29 octobre 2009](#) fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

- [Art. L 411-1et s.](#) du code de l'environnement : les espèces protégées bénéficient d'une protection renforcée (interdiction de détruire nids, œufs, de mutiler, de vendre ou de perturber intentionnellement...)

- Sanctions pour atteinte à une espèce protégée : [L. 415-3 à L. 415-5](#) CE (délit) et pour perturbation intentionnelle : [R. 415-1 CE](#) (contravention).

Conformément à la loi, la destruction d'un nid de goéland, des œufs, des poussins ou des adultes est donc passible d'un an d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.

En Normandie, des dérogations sont accordées depuis plusieurs années à certaines villes pour qu'elles puissent mettre en place la stérilisation des œufs de goéland argenté qui diminuerait la gêne pour les habitants.

Le goéland argenté est l'espèce la plus commune :

Longueur : 55-60 cm Envergure : 120-140 cm Poids : ± 1 kg

Ailes : gris clair à pointes noires et blanches Pattes : couleur chair

Il est considéré comme « quasi-menacé » dans la liste rouge nationale des nicheurs (UICN, 2016) et comme « vulnérable » dans la liste rouge régionale (Debout, 2016). C'est la seule espèce dont un arrêté autorisant la stérilisation des œufs peut être délivré par la DREAL. Alors que beaucoup pensent que cette espèce est en progression, en fait ce n'est pas le cas puisque la population nicheuse française, estimée entre 53 000 et 56 000 couples en 2012, est en régression de 30 % par rapport à celle de 1999 (Issa & Muller, 2015). En Normandie, la dernière enquête de 2021-2022 (Debout, à paraître) a permis de recenser un peu plus de 13 000 couples en sites urbains et un peu plus de 4 300 en sites naturels. Le total normand est de 17 449 couples, en baisse de plus de 4 500 couples depuis 1998. De plus, la progression des nicheurs urbains ne compense pas la baisse importante sur les sites naturels (Debout, 2013).



Photo de goéland argenté (Gilles Le Guillou)

Le goéland brun :

Longueur : 48-56 cm. Envergure : 117-130 cm

Poids : ± 900 g

Ailes ; gris foncé Pattes jaunes

Il est considéré comme en danger dans la liste rouge régionale (Debout, *op. cit.*). Un peu plus de 1200 couples nichaient en Normandie en 2012 (Debout, *op. cit.*), mais la dernière enquête de 2021-2022 (Debout à paraître) a permis de recenser seulement un peu plus de 300 couples en sites urbains et environ 130 couples en sites naturels. Le total normand est de 429 couples, en baisse de plus de 600 couples depuis 2010.

En France, entre 22 000 et 23 000 couples nicheurs sont présents (Issa & Muller, *op. cit.*).



Photo de goéland brun (Tony Le Huu Nghia)

Le goéland marin (le plus gros des trois)

Longueur : 60-75 cm. Envergure : 145-165 cm

Poids : $\pm 1,6$ kg

Ailes : noires Pattes : couleur chair pâle

La population nicheuse de goéland marin en Normandie était d'environ 1 700 couples en 2012 (Debout, op. cit.) et la dernière enquête de 2021-2022 (Debout à paraître) a permis de recenser un peu plus de 700 couples en sites urbains et un peu plus de 1 000 en sites naturels. Le total normand est en baisse de plus de 160 couples depuis 2010.

La population normande représente une forte proportion des 6 400 couples présents en France (Issa & Muller, op. cit.).

C'est un prédateur régulier des nids des autres espèces de goélands, sa présence peut donc conduire à la régression des autres goélands à sa proximité.



Photo de goéland marin (Gilles Le Guillou)

VI- Les goélands marin et brun

VI.1 - Bilan des observations sur les secteurs systématiques en 2024

Le tableau 1 présente un bilan des observations de nids de goélands brun et marin sur les secteurs à traitement systématique. Ces informations ont été fournies au Service « Direction propreté et interventions urbaines » pour qu'elles soient transmises aux équipes de stérilisation. D'autres observations de couples qui ne sont a priori pas installés (observés qu'une fois et sans nid) avaient également été communiquées à ce Service mais elles n'ont pas été reprises dans ce tableau car il ne devait pas s'agir d'oiseaux nicheurs.

Nous avons également indiqué des nids probables (?) correspondant à des couples observés à plusieurs reprises au même endroit durant la période de reproduction, sans que nous ayons pu observer leur nid. Quelques données complémentaires notées lors de la stérilisation sont également considérées.

Tableau 1 : observations des nids de goélands marin et brun faites en 2024 sur les 10 secteurs traités systématiquement

Secteur	Numéros d'îlots	Goéland marin		Goéland brun		Commentaires
		Nids	Nichées	Nids	Nichées	
Perrey	3	1	1			Données lors de la stérilisation / non traité
Perrey	4	3	3			Non traités
Perrey	9	1	1			Vu adultes par le GONm et poussins signalés lors stérilisation (non traité)
Perrey	11	2	2			2 nids avec poussins lors de la stérilisation (1 seul observé par le GONm)
Perrey	12			1	1	Poussins signalés lors de la stérilisation (observation d'adultes par le GONm mais pas réussi à voir de nid)
Perrey	17	3	3			Non traités
Perrey	20	1				Non traité mais pas vu de poussin
Perrey	21	1	1			Non traité
Perrey	22	1	1			Non traité
Les Halles	1	1	1			Non traité
Les Halles	2			1	1	Non traité
Les Halles	3	1				Non traité mais pas vu de poussin
Les Halles	5	2	2			Non traités

		Goéland marin		Goéland brun		
Secteur	Numéros d'îlots	Nids	Nichées	Nids	Nichées	Commentaires
Les Halles	9	1				Non traité mais pas vu de poussin
Les Halles	10	1	1			Non traité mais pas vu de poussin
Les Halles	15	1				Non traité
Les Halles	17	1 ?				Nidification possible
Notre Dame	13	1	1			Non traité
Notre Dame	15	1	1			Non traité
Notre Dame	22	1	1			Non traité
Notre Dame	24	2	2			Non traités
Notre Dame	29	1	1			Non traité
Notre Dame	30	1	1	2	1	Bruns non traités mais une seule nichée
Notre Dame	31	1?				Non traité mais pas vu de poussin
Notre Dame	34	1?				Non traité mais pas vu de poussin
Notre Dame	36	1?				Nidification possible
Notre Dame	38	1	1			Non traité
Notre Dame	39	1	1			Non traité
Notre Dame	42	2	2			Non traités
Hôtel de ville	1	2	1			1 marin peut-être traité
Hôtel de ville	4	2	2			Non traités
Hôtel de ville	8			1		GB non traité
Hôtel de ville	11	1	1			Non traités
Hôtel de ville	14	1				Non traité mais pas vu de poussin
Hôtel de ville	16	2	2			Non traités
Hôtel de ville	17	1				Non traité mais pas vu de poussin
Hôtel de ville	27	2	2			Non traités
Hôtel de ville	30	1	1			Non traité
Hôtel de ville	31	1	1			Non traité
Jules Ferry	19	1	1			Non traité
Jules Ferry	28	1	1			Non traité
Temple	3	1	1	1 ou 2		Non traité mais pas vu de poussin
Temple	5			3	2	Non traités
Temple	7	1	1	3	3	Non traités
Temple	8	1		2	1	Non traités
Temple	9	1		1		Non traités mais pas vu de poussin
Temple	12	1	1			Non traité
Temple	15			1		Non traité
Temple	18			2	1	Non traités
Temple	19			1	1	Non traité
Temple	22			1?		Nidification possible
Temple	25	1	1			Non traité
Temple	26			1	1	Non traité
Temple	31	1		1	1	Marin non traité mais pas vu de poussin
Sainte-Anne	5	1				Signalé lors de la stérilisation, non traité mais pas vu de poussin
Sainte-Anne	8	1				Signalé lors de stérilisation, non traité (peut-être individu vu par le GONm en 4 à côté)
Sainte-Anne	23	1				Non traité mais pas vu de poussin
Sainte-Anne	26			1	1	Non traité
Sainte-Anne	27			1		Non traité mais pas vu de poussin
Sainte-Anne	38	1				Non traité mais pas vu de poussin
Sainte-Anne	42			3	2	Non traités
Sainte-Anne	49	1	1			Non traité
Sainte-Anne	58	1	1			Non traité
Sainte-Anne	60	1	1			Non traité
Sainte-Marie	12	1	1			Non traité
Sainte-Marie	20	1	1			Non traité
Sainte-Marie	31			1	1	Non traité
Thiers	21	1 ?		2	2	Marin non traité mais pas vu de poussin
Thiers	22			1	1	Non traité
Eure	6	1				Non traité
Eure	11	2	1			1 marin peut-être traité
Eure	14	1	1			Non traité
Eure	15	1 ou 2				1 vu par le GONm et peut-être un autre

Secteur	Numéros d'îlots	Goéland marin		Goéland brun		Commentaires
		Nids	Nichées	Nids	Nichées	
						lors de la stérilisation non traités mais pas vu de poussin
Eure	23	2	1			Non traités
Eure	29	1				Non traité mais pas vu de poussin
		70 à 76	51	30 à 32	20	

Dans le tableau précédent, nous avons indiqué « non traité » dans la colonne « remarques » lorsque les équipes traitant les œufs :

- avaient indiqué « GM » ou « GB » aux endroits où les goélands marins ou bruns s'étaient installés et ils n'avaient donc pas traité leurs œufs ;
- n'avaient indiqué aucun nid sur les fiches de stérilisation où les deux espèces non traitées étaient installées ;
- ou lorsque des poussins avaient été observés.

Au moins 70 nids de goéland marin et 30 de goéland brun étaient présents en 2024 sur les secteurs traités systématiquement.

Sur les 70 nids de goéland marin de 2024, deux ont peut-être été traités mais pour les 68 autres, des poussins ont été produits ou alors ces nids ont bien été signalés comme non traités lors de la stérilisation aux emplacements où le GONm les avait localisés. Parmi les 6 autres couples nicheurs possibles probables, s'il y a réellement eu nidification, aucun n'a été traité. Les autres causes d'échecs ne sont pas connues mais il est possible que certains nids aient été détruits par des habitants alors que cela est strictement interdit. Il est également possible que certains poussins n'avaient pas été observés à partir des points d'observation ; le nombre de nichées recensées représente donc un minimum. Sur les 70 à 76 couples de goéland marin présents, au moins 51 ont produit des poussins, soit 67 à 73 %. Les nids de cette espèce sont assez aisés à différencier de ceux du goéland argenté puisque nids et œufs du goéland marin sont nettement plus grands. De plus, pratiquement tous les nids avaient été repérés par le GONm préalablement aux opérations de stérilisation et les informations recueillies avaient été fournies aux équipes de stérilisation.

Sur les 30 nids certains de goéland brun signalés par le GONm avant le traitement des œufs, au moins 20 ont produit des jeunes (67 %). D'après l'analyse des fiches de stérilisation il ne semble y avoir eu de nids de goéland brun traités par erreur.

D'après ces résultats, même s'il y a quelques incertitudes sur l'échec de quelques couples de goéland marin, nous pouvons conclure que **les équipes traitant les œufs ont bien veillé à ne pas traiter les œufs des deux espèces strictement protégées. Les observations du GONm ont donc été bien prises en considération**

La carte 1 présente la localisation des nids ou couples nicheurs potentiels de goélands brun et marin sur les secteurs traités depuis plusieurs années.

Carte 1



VI.2 - Bilan des observations de goélands brun et marin sur l'ensemble de la ville

Tableau 2 : Nombre de couples et/ou nids de goélands marin et brun recensés sur les différentes parties de la ville en 2024 et effectifs globaux depuis 2009

Secteurs	Nombre de couples de goéland marin	Nombre de couples de goéland brun
Les 10 secteurs traités systématiquement depuis plusieurs années	70 à 76	31 à 33
Saint-Vincent / Gobelins	7	3
Quartiers de l'Eure régulièrement comptés depuis 2000 (sans considérer les îlots traités systématiquement en 2024)	19	6
Entrepôts Saverglass	37	19
Partie sud-est des quartiers sud en dehors de Saverglass	16	2
Zone portuaire au sud de la ville	6	2
Sainte-Marie / Saint-Léon / Danton et nord Bd Churchill	3	1
Sud-est de Saint-François	3	2
Saint-François	0	0
Ville haute	41	6
Total 2024	202 à 208	72 à 74
Total 2023	178 à 187	65 à 67
Total 2022	199	75
Total 2021	184	61
Total 2020	191	66
Total 2019	187	59
Total 2018	182	45
Total 2017	174	59
Total 2016	189	47
Total 2015	147	46 ou 47
Total 2014	142	64 à 66
Total 2013	121-122	59
Total 2012	124 à 127	59 à 64
Total 2011	96 ou 97	52 à 58
Total 2010	102 ou 103	56 ou 57
Total 2009	89	48 à 53

Pour ces deux espèces, comme pour le goéland argenté, le site de Saverglass qui n'était pas accessible en 2021 et 2022 à cause de l'épidémie de COVID 19, a été compté à distance alors que jusqu'en 2019, il était possible d'accéder au site, tout comme en 2023 et 2024. En 2024, sur ce site accessible nous avons noté une progression du marin par rapport à 2023 (27 nids en 2023) et une stabilité du brun.

Si l'on ajoute les couples recensés sur les secteurs à traitement systématique depuis plusieurs années et sur les secteurs périphériques, nous arrivons à un total d'au moins 202 à 208 couples de goéland marin et 72 à 74 de goéland brun sur l'ensemble de la ville.

La population de goéland marin recensée au Havre en 2024 représente plus de 11,6 % des couples nicheurs de Normandie (estimés à 1740) et celle du goéland brun environ 20 % des 350 couples nicheurs de Normandie.

L'effectif de 2024 de goéland marin est le plus important de la période suivie et celui de goéland brun est comparable à celui de 2022, année record pour cette espèce.

La carte 2 indique le nombre de couples de goélands marin et brun sur les différents quartiers de la ville en 2024.

Carte 2

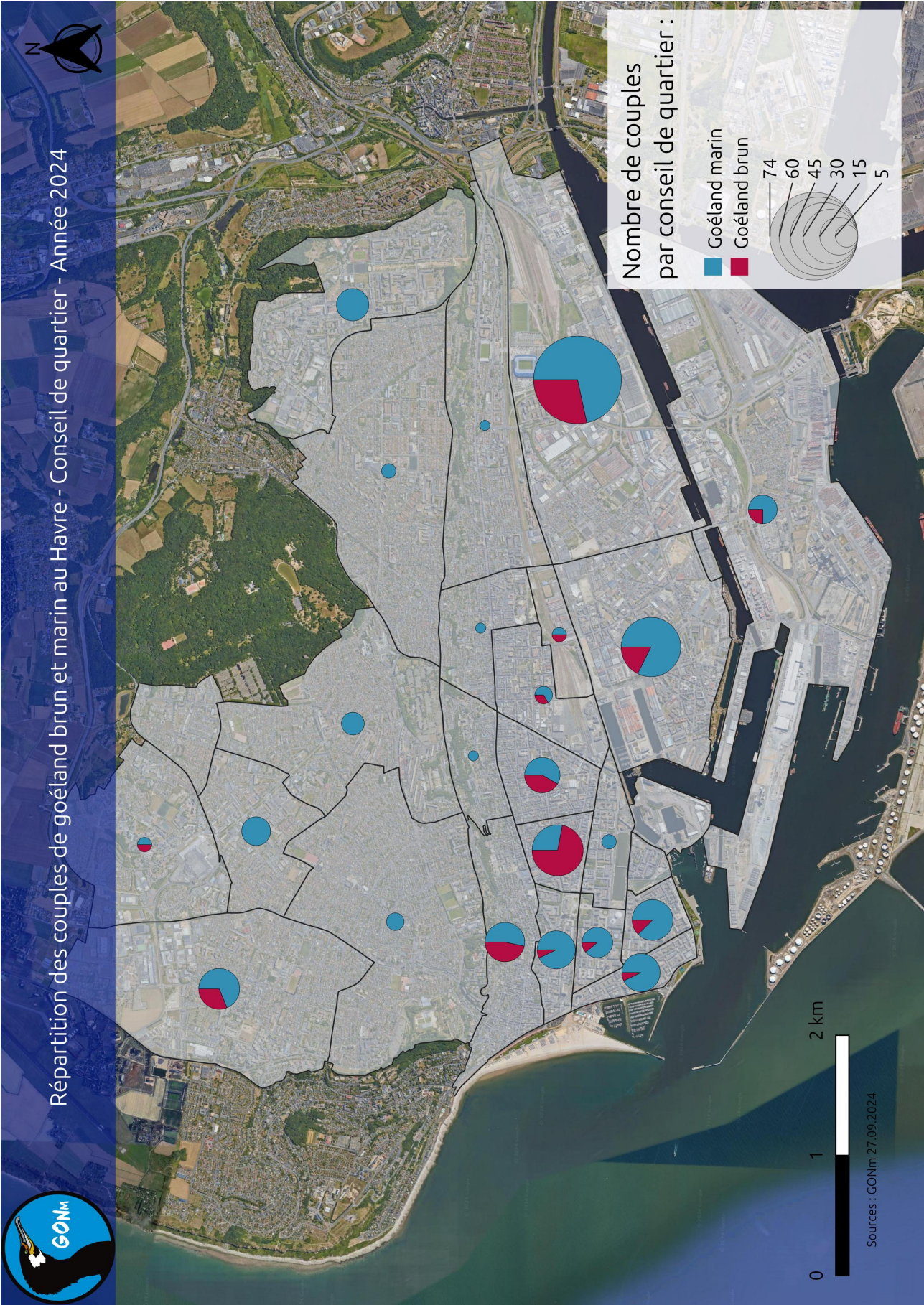
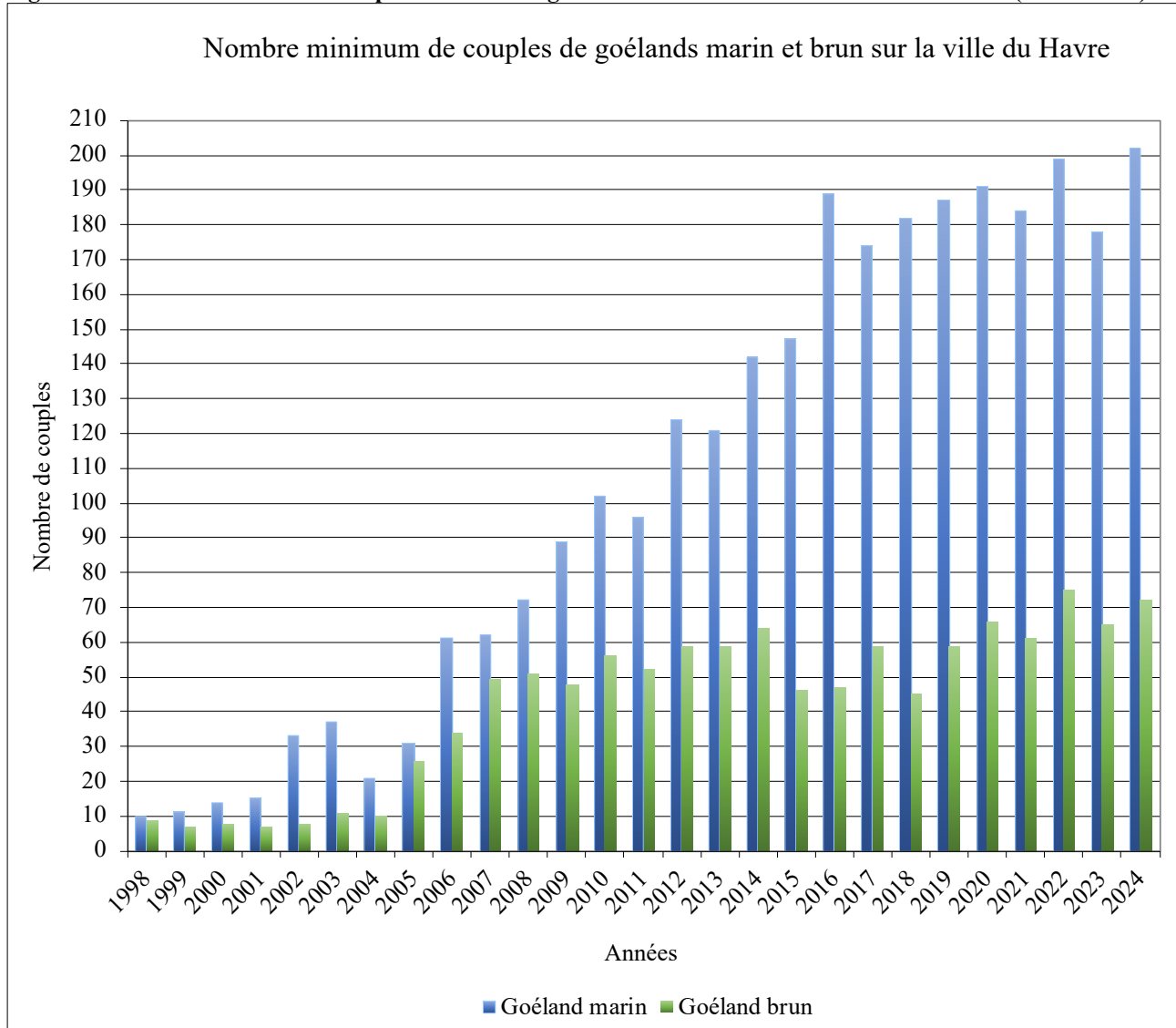


Figure 1 : nombre minimum de couples nicheurs de goélands marin et brun sur la ville du Havre (1997 - 2024)



La figure 1 montre que, d'après les populations connues, le nombre de couples de **goéland brun** a été assez stable (aux alentours de 10 couples) entre 1996 et 2004 et a nettement progressé à partir de 2005, pour se stabiliser autour de cinquante à soixante couples ensuite et progresser jusqu'à environ 75 couples en 2022 et 2024.

La progression du goéland marin semble avoir été un peu plus précoce puisqu'elle date de 2002. Les effectifs des neuf dernières années (depuis 2016) sont les plus importants, sans pour autant continuer à progresser significativement (relative stabilité) sur ces dernières années (fluctuations interannuelles sans réelle tendance).

VII - Le goéland argenté

VII.1 - Les couples

VII.1.1 - Comparaison du nombre estimé de couples de goélands argentés sur les secteurs traités systématiquement

Tableau 3 : Effectifs estimés à partir des fiches de stérilisation et des observations du GONm

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Perrey	33-37	54	54	58	50	51	44	54	54	71	69	48	45	72
Notre-Dame	66	97	91	77	87	81	88	101	93	97	119	103	115	112
Halles	94	88	91	77	72	70	72	61	58	68	44	53	44	36
Hôtel de Ville	73	83	86	101	100	97	123	114	123	108	78	82	83	80
Jules Ferry	79	116	124	100	98	88	90	70	81	78	75	61	64	60
Temple	152	122	125	152	102	146	145	184	192	176	152	134	149	124
Sainte-Anne	106	98	101	147	141	117	158	175	163	167	127	148	121	122
Sainte-Marie	48	49	53	41	37	48	46	66	50	54	37	42	59	53
Total des 8 secteurs	655	707	725	753	687	698	766	825	814	819	701	671	680	659
Évolution entre deux années consécutives sur les 8 secteurs (en %)		97 98 +7,9	98 99 +2,5	99 00 +3,9	00 01 - 8,7	01 02 +1,6	02 03 + 9,7	03 04 +7,7	04 05 - 1,3	05 06 NS	06 07 -14	07 08 -4,2	08 09 +1,3	09 10 - 3

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Perrey	51	50	55	64	37	45	41	47	46	38	35	45	44	30
Notre-Dame	88	81	91	100	63	82	75	62	84	76	62	57	64	64
Halles	35	22	38	22	23	23	25	21	23	28	30	18	25	18
Hôtel de Ville	85	73	83	72	50	51	44	58	55	68	60	43	41	52
Jules Ferry	66	45	45	53	38	49	34	34	32	22	19	16	33	30
Temple	122	109	119	105	89	85	93	96	67	50	58	66	61	61
Sainte-Anne	139	120	127	120	95	94	100	82	101	79	68	66	66	83
Sainte-Marie	48	43	51	40	31	32	48	48	46	41	42	38	37	38
Thiers			38	26	17	29	36	43	25	25	24	14	22	19
Eure			73	62	49	73	68	46	51	47	58	48	75	55
Total des 8 secteurs	634	543	609	576	426	461	460	448	454	402	374	349	371	376
Évolution entre deux années consécutives sur les 8 secteurs (en %)	10 11 -3,8	11 12 -14,3	12 13 +12,1	13 14 -5,4	14 15 -26	15 16 +8,2	16 17 NS	17 18 -2,6	18 19 NS	19 20 -11,4	20 21 -7	21 22 -6,7	22 23 +6,3	23 24 NS
Total des 10 secteurs			720	664	492	563	564	537	530	474	456	411	468	450
Évolution entre deux années consécutives sur les 10 secteurs (en %)				-7,8	-25,9	14,4	NS	-4,8	NS	-10,6	-3,8	-9,9	13,9	-3,8

NS : évolution non significative car très faible (± 1 %)

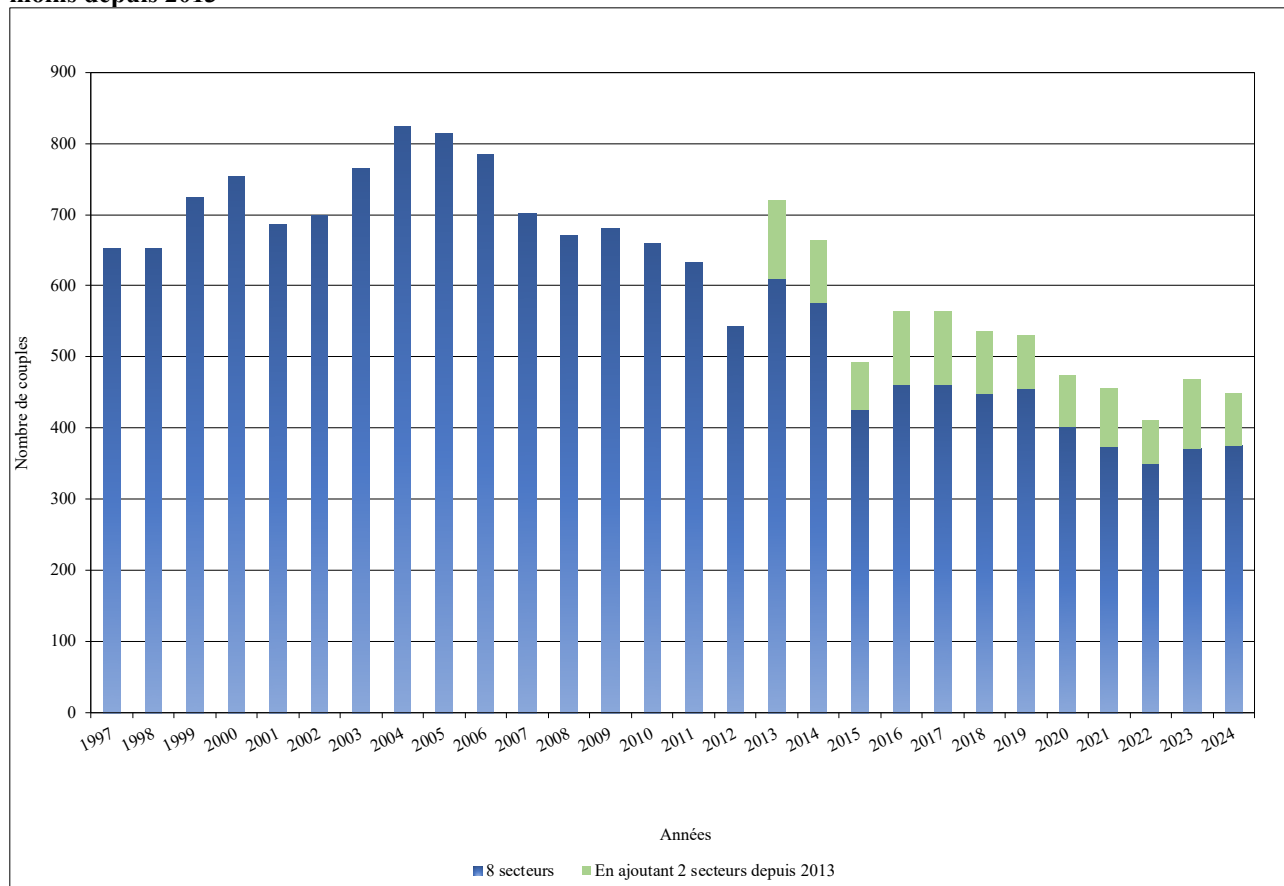
Thiers-Hôpital : ensemble des îlots traités initialement / depuis quelques années certains îlots situés à l'est ne sont plus traités

Entre 2023 et 2024 :

Sur les dix secteurs traités systématiquement depuis de nombreuses années, les effectifs sur les secteurs de Notre-Dame, Jules Ferry, Temple, Sainte-Marie et Thiers sont relativement stables. Nous observons une progression sur Hôtel de Ville et Sainte-Anne et la population a légèrement diminué sur Perrey et Les Halles et nettement diminué sur Eure.

En 2024, comme de 2020 à 2023, aucun secteur à traitement systématique n'a accueilli au moins 100 couples alors que trois ou quatre d'entre eux dépassaient cet effectif entre 1998 et 2010. Comme cela a souvent été le cas, c'est Saint-Anne qui a été le plus exploité.

Figure 2 : Évolution du nombre total de couples sur les 8 secteurs traités depuis 1997 et sur les 2 autres traités au moins depuis 2013



Globalement, la population a donc progressé jusqu'en 2004 pour atteindre des maxima entre 2004 et 2006. Depuis, les effectifs ont diminué et ceux des dix dernières années sont de loin les plus faibles et ceux des quatre dernières années les plus faibles de toute la période suivie.

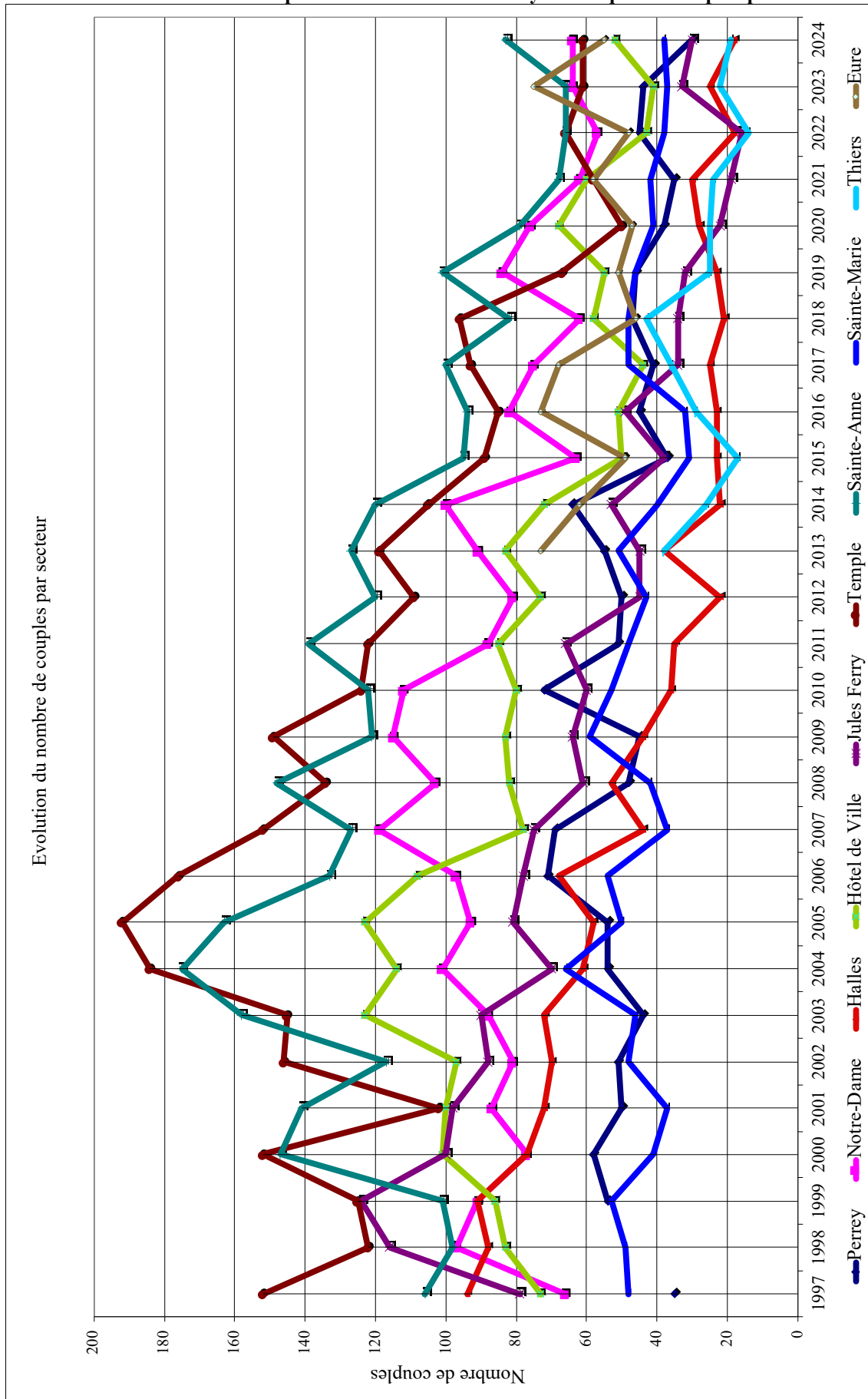
Si l'on compare les chiffres des années 1997 et 2024 par secteur (figure 3), le nombre de couples :

- est comparable ou en très légère baisse sur Notre-Dame ;
- a diminué sur : Perrey (-14 %), Sainte-Marie (- 21 %), Sainte-Anne (- 22%) et Hôtel de ville (- 28 %) ;
- a nettement diminué sur : les Halles (-80 %), Temple (- 60 %), Jules Ferry (- 62 %) et temple (- 60 %).

La tendance à l'augmentation, notée jusqu'en 2004 s'est inversée et, après 30 ans de stérilisation (les premières ayant eu lieu en 1994 au Havre), **l'effectif des 8 secteurs à traitement systématique a diminué de plus de 42 % entre 1997 et 2024. L'effectif de 2024 est inférieur de 54 % par rapport au maximum de 2004.**

Si l'on considère les 10 secteurs, la diminution est 37 % entre 2013 et 2024.

Figure 3 : Évolution du nombre de couples sur les secteurs traités systématiquement depuis plusieurs années



VII.1.2 - Résultats sur les secteurs non traités de façon systématique

Le tableau 4 dresse le bilan des couples observés dans les quartiers « périphériques ». Les quartiers de l'Eure qui n'avaient pas été traités systématiquement lors des premières années sont considérés dans cette partie.

Tableau 4 : nombre de couples observés dans les quartiers périphériques en 2024 et rappel des totaux sur ces secteurs pour la période 2013 à 2024

Secteurs		Nombre de couples
Nord et est Sainte-Marie		31
Secteur des Ormeaux non traité systématiquement depuis 2013 (Est Thiers/Hôpital et nord Sainte-Anne)		22
Saint-Vincent/Gobelins		120
Saint-François		22
Sud de la ville	Quartiers de l'Eure (au sud du bassin Vauban et du Bd Churchill, à l'ouest du Bd de Gravelle et au nord du bassin Vétillard)	375
	Secteur Eure systématique non considéré	
	Hangar au sud-est de Saint-François	44
	Sud Sainte-Marie et nord Bd Churchill	10
Total 1006	Hangars au sud de la ville (zone portuaire) dont ceux du GPMH	180 +
	Secteurs sud-est de la ville (sud du bd Leningrad et est du Bd de Gravelle) dont Saverglass	397
Ville haute	Mare rouge	141
	Sanvic	70
	Caucriauville	220
	Soquence-Gravelle	38
	Sainte Cécile Applemont	39
	Tourneville-Haut Gravelle	79
	Mont Gaillard	149
	Bléville	276
Total 1045	Bois de Bléville	33
Total 2024		2246
Total 2023		1963
Total 2022		2082
Total 2021		1924
Total 2020		1810
Total 2019		1949
Total 2018		2179
Total 2017		1947
Total 2016		1859
Total 2015		1900
Total 2014		2197
Total 2013		2042

Ce tableau montre que les goélands argentés sont bien présents sur le sud de la ville et sur la ville haute (au moins dans certains quartiers).

Sur les secteurs périphériques sud, une forte majorité des goélands niche sur des hangars et toits industriels.

Par exemple en 2024 :

- plus de 80 % des couples ont niché sur des usines sur le quartier de Eure-Brindeau ;
- sur le sud de la ville cette proportion est proche de 100 % ;
- sur la vallée Bereult, Champs Barets et partie Est de ces secteurs cette proportion est de plus de 90 %.

Ajoutons que sur le secteur de Bléville, situé en ville Haute, un peu moins de 50 % des couples nichent également sur des usines et, en ville basse, sur les petits secteurs au sud de Sainte-Marie/ Nord Churchill et au sud-est de Saint-François les couples nichent pratiquement tous sur des usines.

Rien que sur ces secteurs industriels, situés ville basse ou ville haute (pour Bléville), au moins 820 couples de goéland argenté sont présents, soit environ 30 % de la population totale du Havre. **Si on ajoute quelques autres couples nichant sur des usines éparses ou sur le centre commercial**

d'Auchan, il y a environ un tiers de couples présents sur le Havre qui nichent sur des zones industrielles ou commerciales.

La présence de ces couples nichant sur des sites industriels doit donc être nettement moins ressentie que sur le centre-ville. Dans les premières années des opérations de stérilisation sur la ville du Havre, le GONm indiquait, dans les rapports remis au Service Environnement, qu'il était préférable de ne pas stériliser ces hangars. Cette stratégie entraîne un abandon plus important des secteurs habités. Si les secteurs où les nuisances sont moins sensibles sont aussi stérilisés, il est probable que les couples se déplaceront vers des secteurs « habités » où il n'y a pas de stérilisation systématique, notamment sur la ville haute ou sur les habitations du secteur périphérique sud. Lorsque des couples sont regroupés sur des hangars et qu'ils subissent les opérations de stérilisation des œufs, ils désertent d'autant plus rapidement le secteur qu'ils sont en plus forte densité que sur les toits du centre-ville.

Ainsi en 2001, la stérilisation de plusieurs hangars de ce secteur Sud avait conduit à une désertion plus importante sur cette partie de la ville à vocation industrielle que sur le centre-ville. Le but de la stérilisation qui était notamment de diminuer les nuisances sonores pour les habitants était loin d'être atteint de cette façon et ces opérations étaient donc contre-productives.

Suite aux recommandations du GONm, les opérations de stérilisation sur les zones industrielles sont maintenant très réduites. D'après les fiches de stérilisation, de 2007 à 2024, certains hangars ont été traités suite à la demande de quelques entreprises mais globalement, le nombre d'entreprises traitées demeure très faible.

Il faut ajouter cependant que le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) devenu Haropa Port a traité entre 175 et 290 nids sur des hangars du sud de la ville entre 2015 et 2018 et 129 en 2019. Les effectifs recensés sur ces bâtiments du GPMH / Haropa Port sont inclus dans les chiffres présentés dans le tableau 4 qui reprend l'ensemble des observations faites sur le Havre. Entre 2022 et 2024, Haropa Port Le Havre a demandé au GONm de compter les goélands présents sur certains de ces hangars, mais n'a pas opéré de traitement des œufs ; ces chiffres sont également intégrés dans ce bilan.

La régression observée ces dernières années sur le sud de la ville est en grande partie liée à la destruction de nombreux entrepôts ou hangars qui accueillait parfois des populations importantes de goélands.

Sur la ville haute, plusieurs couples sont installés sur des immeubles ou des écoles mais certains couples nichent aussi sur des entreprises situées principalement au nord-ouest de la ville haute (quartier de Bléville en particulier).

VII.1.3 - Population annuelle de goéland argenté sur l'ensemble de la ville depuis 1997

Pour estimer la population de goélands sur l'ensemble de la ville, nous avons considéré :

- Les décomptes des couples et les données de stérilisation sur les secteurs non traités ;
- Les observations de poussins faites sur les zones à traitement systématique en plus des données de stérilisation.

Pour la ville haute et le sud de la ville, les recensements n'ayant pas été effectués de la même manière chaque année (mais ils le sont depuis un peu plus de 10 ans), nous avons apporté des précisions sur les suivis effectués sur ces secteurs en annexe 1.

Le tableau 5 présente les résultats annuels de ces estimations et la figure 4 l'évolution des populations sur différents secteurs de la ville.

Pour les dix secteurs traités systématiquement en 2024, nous avons présenté sur la carte 3 la répartition des couples par îlot.

Carte 3

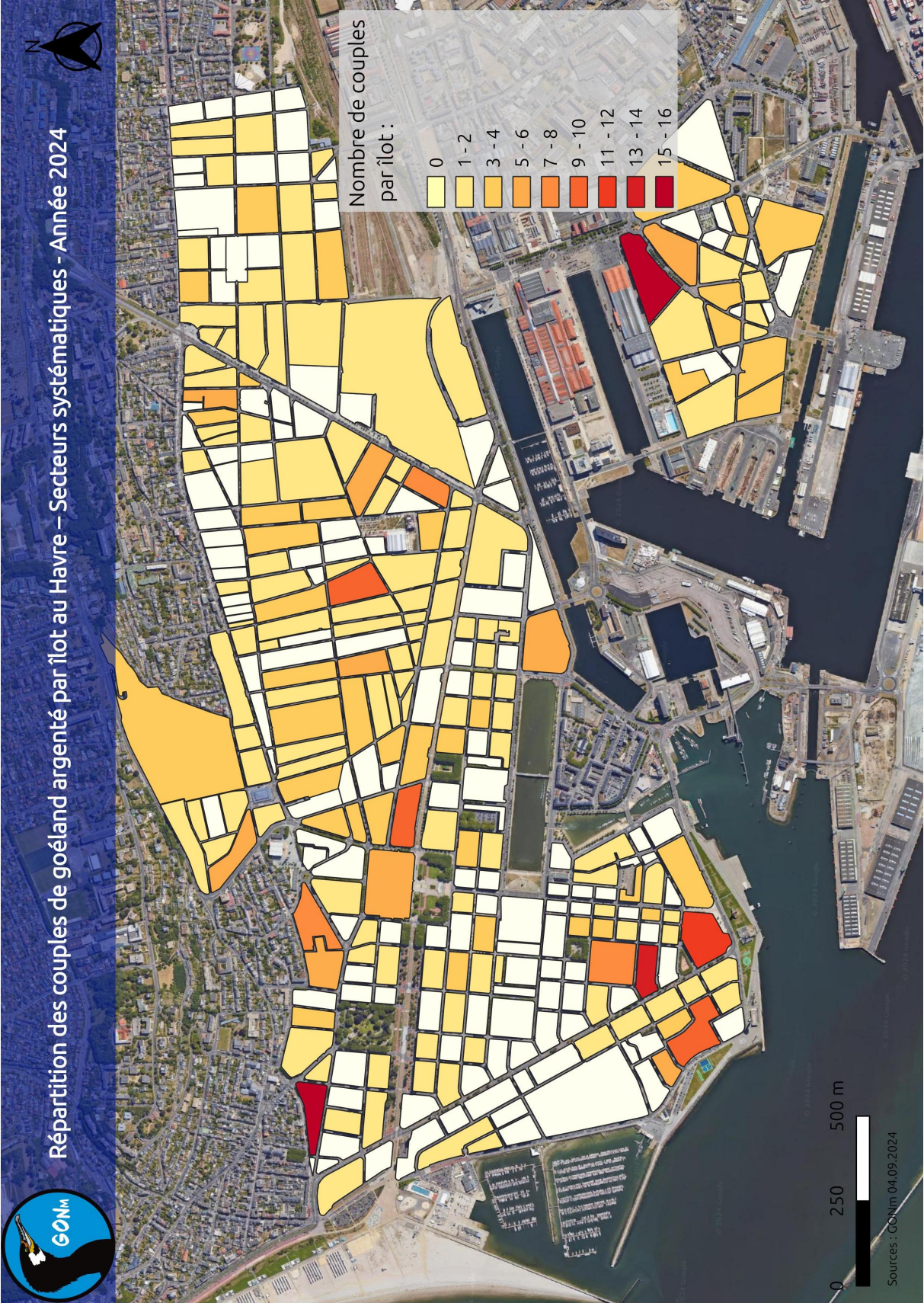


Tableau 5 : Estimation du nombre de couples sur les différents secteurs de la ville depuis l'année 2013

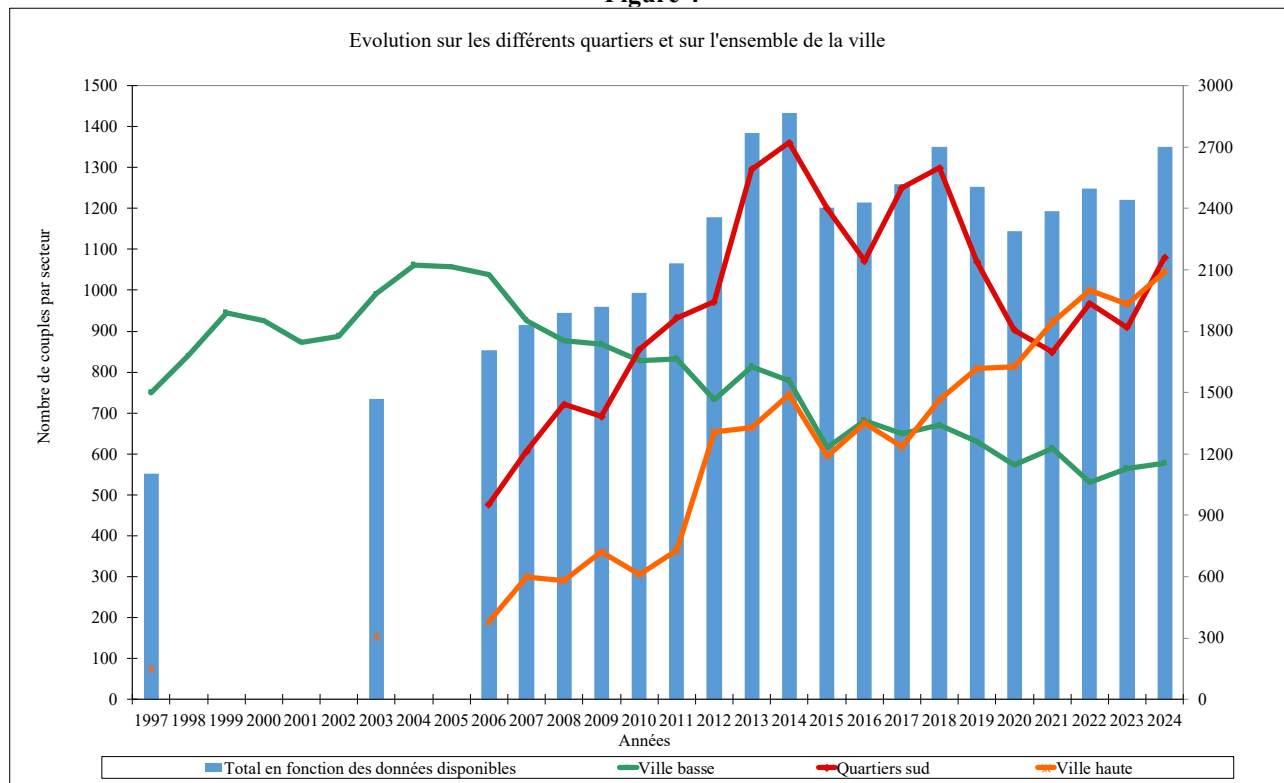
Secteurs / Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Mare rouge	165	162	129	135	118	137	149	124	121	174	162	141
Sanvic	21	28	30	15	20	14	35	24	36	32	35	70
Caucriauville	64	84	74	95	148	139	174	175	173	245	234	220
Soquence-Graville	6	19	9	10	8	11	15	22	20	23	25	38
Sainte Cécile Applemont	13	12	8	15	17	18	25	23	28	43	39	39
Tourneville-Haut Graville	72	122	89	83	51	111	100	62	84	81	98	79
Mont Gaillard	45	51	47	69	64	66	63	101	149	149	135	149
Bléville	246	234	204	226	166	218	223	266	288	214	211	276
Bois de Bléville	32	33	5	27	25	19	24	16	23	38	27	33
Eure Brindeau	376	396	322	342	383	389	449	394	397	419	403	430
Perrey	55	64	37	45	41	47	46	38	35	45	44	30
Notre-Dame	91	100	63	82	75	62	84	76	62	57	64	64
Halles	38	22	23	23	25	21	23	28	30	18	25	18
Hôtel de Ville	83	72	50	51	44	58	55	68	60	43	41	52
Jules Ferry	45	53	38	49	34	34	32	22	19	16	33	30
Temple	119	105	89	85	93	78	67	50	58	66	61	61
Sainte-Anne	127	120	95	94	100	82	101	79	68	66	66	83
Sainte-Marie	51	40	31	32	48	48	46	41	42	38	37	38
Sud Sainte-Marie N churchill	14	21	7	8	8	15	26	8	8	5	3	10
Saint-François	27	26	31	28	20	31	22	17	32	26	27	22
Saint François Sud-Est	34	25	28	27	44	65	41	37	36	33	41	44
Saint-Vincent goébelins Nord	149	156	133	159	140	176	122	121	168	113	139	144
Danton rd point Nord	22	15	15	26	20	23	21	23	34	35	23	24
Sainte marie, Saint Léon	13	12	16	14	18	18	16	15	14	17	15	31
Sud-est de la ville	420	445	379	289	407	422	298	309	280	351	302	397
Sud de la ville	440	450	450	400	400	400	250	150	120	150	150	180
Total ensemble de la ville	2768	2867	2402	2429	2517	2702	2507	2289	2385	2497	2440	2703

Pour la ville haute, le nombre de nids traités correspond au nombre de nids avec œufs : les nids vides et ceux où les poussins avaient déjà éclos n'ont pas été considérés. Un nombre supérieur de nids a été traité sur cette partie de la ville entre 2015 et 2024 et le nombre de nids traités en 2024 est le second plus important après celui de 2022.

Sur la ville haute, 51 à 61 % des **nids ont été traités** entre 2015 et 2018, près de 44 % l'ont été en 2019, à peine 39 % en 2020, 46 % en 2021, 59 % en 2022, 47 % en 2023 et 46 % en 2024.

Après avoir observé une légère régression de la population globale de goéland argenté entre 2022 et 2023, une progression de plus de 10 % est notée entre 2023 et 2024. Cette progression est surtout liée à une augmentation sur la ville haute et sur les quartiers sud-est de la ville. Il n'y a qu'en 2013 et 2014 que les effectifs étaient plus importants que celui de 2024 qui lui est comparable à celui de 2018.

Figure 4



En considérant l'effectif total (tableau 5 et figure 4), la population est passée d'environ 1 100 couples en 1997 à plus de 2 280 entre 2012 et 2024. Si l'on s'en tient à ces chiffres bruts, la population a donc plus que doublé.

L'accès à certains des hangars du sud de la ville nous a été autorisé en 2010 et de 2012 à 2024 par le GPMH puis Haropa Port. Cela nous a permis de prouver que la population de goélands sur ces hangars était sous-estimée, quand elle était effectuée à partir des points hauts habituellement utilisés et situés à une distance trop importante.

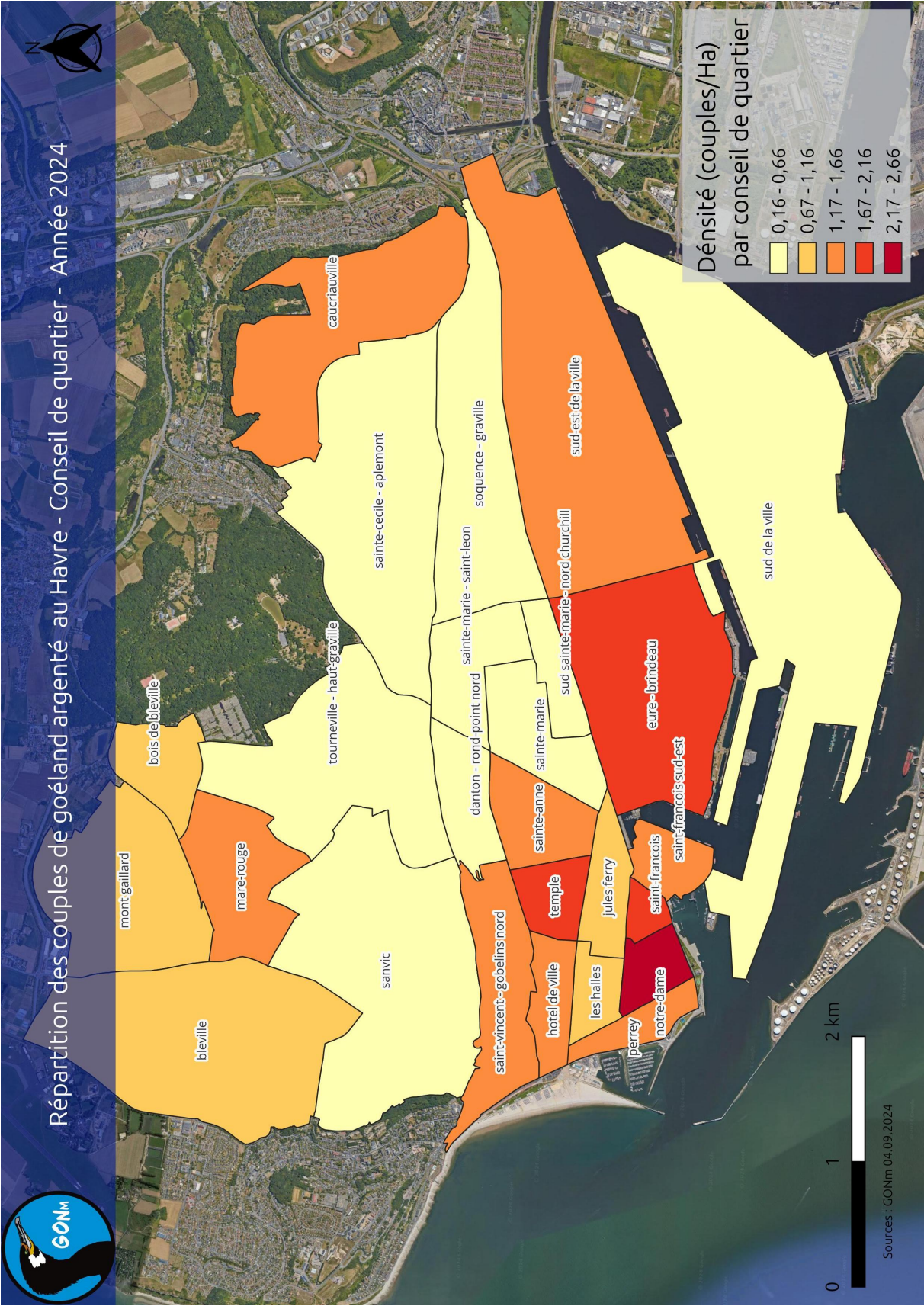
La **ville haute**, grâce à la multiplication des points d'observation a également été mieux comptabilisée à partir de 2007. Après avoir nettement progressé entre 2011 et 2012, l'effectif de 2013 était comparable à celui de 2012, bien qu'un nouveau point d'observation ait été utilisé sur le secteur de Caucriauville, qui n'était pas suivi habituellement. **La population sur cette partie de la ville a légèrement diminué entre 2022 et 2023, mais de nouveau progressé entre 2023 et 2024 et les effectifs des quatre dernières années sont les plus importants. Il sera intéressant d'observer à l'avenir comment évolue la population sur la ville haute pour savoir si un palier y a été atteint là où une proportion importante des nids a été traitée.**

Dans les quartiers sud, nous observons une nette régression entre 2018 et 2024, même si une progression est observée entre les deux dernières années. La régression sur plusieurs années est en grande partie liée à des destructions de nombreux bâtiments ou des travaux sur des hangars.

La carte 4 présente les densités des couples de goéland argenté (nombre de couples par hectares) par conseil de quartier en 2024. Nous y observons que même si la population de goéland argenté diminue sur les secteurs traités systématiquement, les densités y demeurent souvent plus importantes (notamment sur Notre-Dame, Temple, puis Sainte-Anne et Hôtel de ville) que sur plusieurs des secteurs non systématiques.

Sur les secteurs non systématiques, les densités les plus importantes se situent dans les secteurs de Eure-Brindeau, Saint François, Saint-Vincent-Gobelin et Mare Rouge.

Carte 4



VII.2 - Les nichées

VII.2.1 - Nombre de poussins observés sur les secteurs stérilisés en 2024

Le tableau 6 présente le nombre de poussins observés par secteur systématique jusqu'au milieu du mois d'août. Tous les poussins indiqués ont été différenciés grâce à leur taille et à leur localisation précise sur les îlots. Les âges indiqués dans le tableau ne sont pas au jour près, ils correspondent à des estimations car il est impossible de donner un âge précis à la simple observation de poussins. L'âge a été estimé à partir de la taille des poussins : cette opération est plus aisée pour les très jeunes poussins à peine sortis du nid. Ceux dont l'âge a été estimé à environ 40-45 jours étaient proches de l'envol. Les cinq nichées dont les lignes sont surlignées en gris proviennent d'une ponte tardive ou de remplacement survenue après les deux traitements des œufs.

Tableau 6 : Nombre de poussins de goéland argenté observés sur les secteurs stérilisés de façon systématique en 2024

Secteurs	Numéros d'îlot	Dates	Nombre de poussins	Age estimé (en jours)	Totaux par secteur
Perrey	16	01/07/2024	2	20	23 poussins 12 nichées
Perrey	17	11/06/2024	2	10	
Perrey	17	11/06/2024	2	15à20	
Perrey	17	01/07/2024	1	30à35	
Perrey	19	11/06/2024	2	15	
Perrey	19	11/06/2024	2	15	
Perrey	20	11/06/2024	2	3	
Perrey	20	11/06/2024	3	5	
Perrey	20	11/06/2024	2	15	
Perrey	21	11/06/2024	1	3	
Perrey	22	11/06/2024	3	3	
Perrey	23	01/07/2024	1	30	
Notre Dame	16	11/06/2024	3	3	32 poussins 19 nichées
Notre Dame	17	11/06/2024	2	15	
Notre Dame	17	11/06/2024	3	15	
Notre Dame	21	24/06/2024	2	25à30	
Notre Dame	27	11/06/2024	2	5	
Notre Dame	30	11/06/2024	1	12	
Notre Dame	30	24/06/2024	1	30	
Notre Dame	30	24/06/2024	2	25à30	
Notre Dame	30	01/07/2024	1	35+	
Notre Dame	34	11/06/2024	1	15à20	
Notre Dame	35	11/06/2024	2	3à5	
Notre Dame	36	01/07/2024	1	15	
Notre Dame	36	01/07/2024	1	30	
Notre Dame	38	01/07/2024	1	25	
Notre Dame	42	11/06/2024	2	2	
Notre Dame	42	11/06/2024	2	2	
Notre Dame	42	11/06/2024	2	15	
Notre Dame	42	01/07/2024	1	35	
Notre Dame	42	01/07/2024	2	25à30	
Les Halles	5	06/06/2024	2	5	10 poussins 5 nichées
Les Halles	9	06/06/2024	3	7	
Les Halles	10	06/06/2024	2	5	
Les Halles	12	11/06/2024	2	5	
Les Halles	17	15/07/2024	1	35à40	
Hôtel de ville	2	06/06/2024	1	2	26 poussins 14 nichées
Hôtel de ville	2	06/06/2024	3	4	
Hôtel de ville	2	06/06/2024	2	5	
Hôtel de ville	2	06/06/2024	1	7	
Hôtel de ville	2	06/06/2024	1	3à5	
Hôtel de ville	5	06/06/2024	2	15à20	
Hôtel de ville	5	11/06/2024	2	10	
Hôtel de ville	12	11/06/2024	2	5	
Hôtel de ville	21	11/06/2024	2	15	
Hôtel de ville	21	11/06/2024	3	8à10	

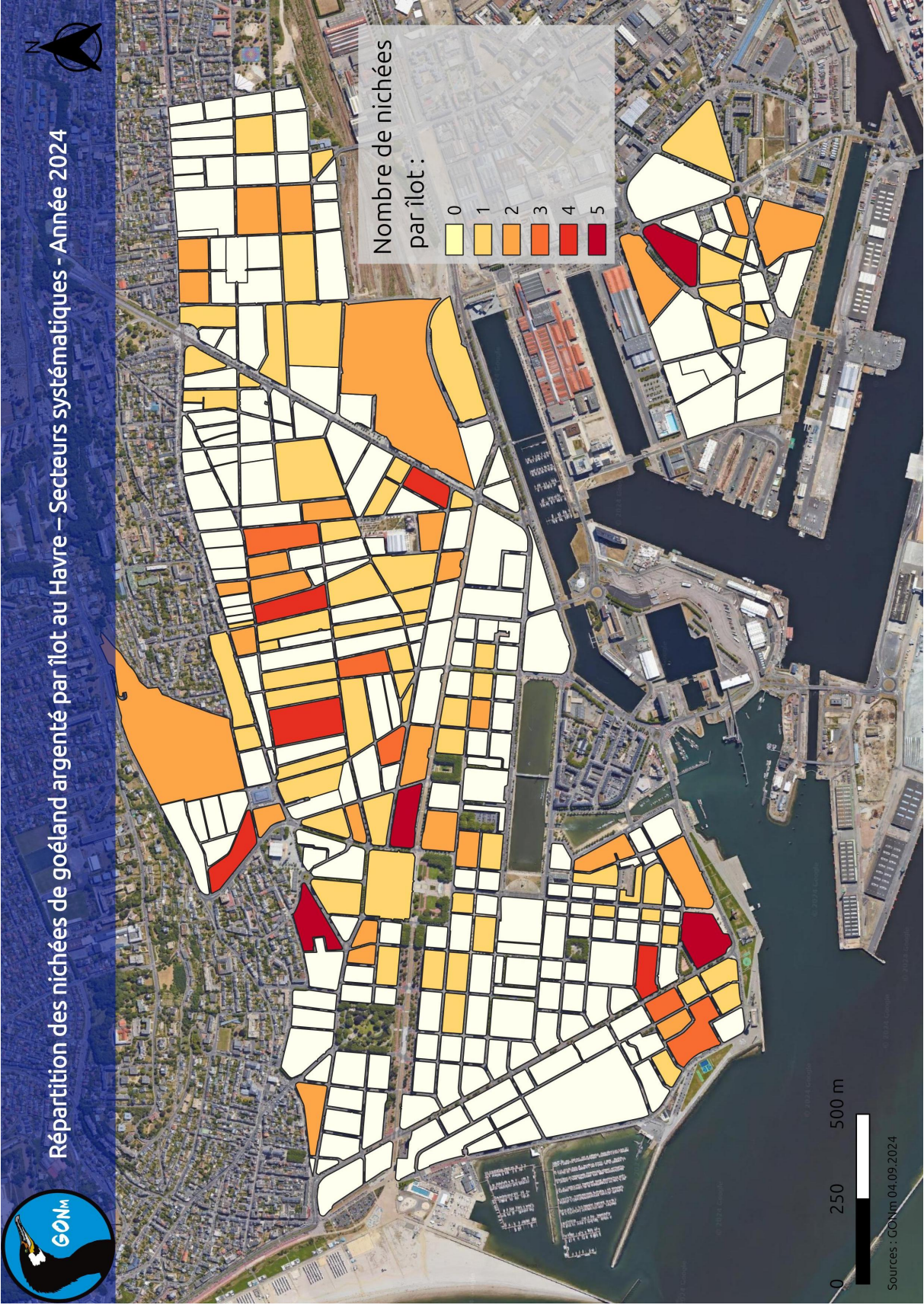
Secteurs	Numéros d'îlot	Dates	Nombre de poussins	Age estimé (en jours)	Totaux par secteur
Hôtel de ville	22	06/06/2024	1	3	
Hôtel de ville	22	11/06/2024	2	2	
Hôtel de ville	24	15/07/2024	2	40à45	
Hôtel de ville	28	12/08/2024	2	35à40	
Jules Ferry	1	11/06/2024	2	3à5	19 poussins 11 nichées
Jules Ferry	1	24/06/2024	3	25	
Jules Ferry	4	06/06/2024	2	5	
Jules Ferry	5	01/07/2024	1	15à20	
Jules Ferry	10	13/06/2024	2	3à5	
Jules Ferry	10	24/06/2024	1	25à30	
Jules Ferry	18	13/06/2024	1	3à5	
Jules Ferry	18	01/07/2024	2	30à35	
Jules Ferry	19	01/07/2024	1	35	
Jules Ferry	20	01/07/2024	1	25à30	
Jules Ferry	23	24/06/2024	3	25à30	
Temple	4	01/07/2024	2	30	53 poussins 29 nichées
Temple	5	13/06/2024	1	5	
Temple	7	06/06/2024	3	7	
Temple	7	06/06/2024	1	12	
Temple	7	11/06/2024	2	5	
Temple	7	24/06/2024	2	20	
Temple	9	24/06/2024	2	15	
Temple	10	24/05/2024	2		
Temple	12	24/06/2024	2	15	
Temple	14	13/06/2024	1	10	
Temple	14	01/07/2024	2	30	
Temple	14	01/07/2024	1	30	
Temple	15	24/06/2024	2	15	
Temple	17	24/06/2024	2	2à3	
Temple	17	15/07/2024	1	10	
Temple	19	11/06/2024	1	3à5	
Temple	21	06/06/2024	2	12à15	
Temple	21	24/06/2024	2	25	
Temple	21	24/06/2024	2	25	
Temple	24	13/06/2024	2	15à20	
Temple	25	11/06/2024	3	3	
Temple	25	11/06/2024	2	3	
Temple	25	11/06/2024	2	15	
Temple	25	24/06/2024	2	25à30	
Temple	25	15/07/2024	1	20	
Temple	26	01/07/2024	3	30	
Temple	27	15/07/2024	1	35	
Temple	28	11/06/2024	3	3	
Temple	28	24/06/2024	1	25à30	
Sainte-Anne	4	01/07/2024	2	35	70 poussins 41 nichées
Sainte-Anne	6	24/06/2024	1	20	
Sainte-Anne	18	11/06/2024	2	3	
Sainte-Anne	18	11/06/2024	1	15à20	
Sainte-Anne	20	24/06/2024	2	25	
Sainte-Anne	24	13/06/2024	1	8	
Sainte-Anne	24	13/06/2024	2	15	
Sainte-Anne	24	01/07/2024	2	15à20	
Sainte-Anne	25	11/06/2024	2	10	
Sainte-Anne	25	11/06/2024	1	15	
Sainte-Anne	26	01/07/2024	2	30	
Sainte-Anne	26	01/07/2024	2	35	
Sainte-Anne	27	11/06/2024	2	5	
Sainte-Anne	27	11/06/2024	3	15	
Sainte-Anne	27	11/06/2024	1	15à20	
Sainte-Anne	27	11/06/2024	2	3à5	
Sainte-Anne	28	11/06/2024	2	15	
Sainte-Anne	29	11/06/2024	2	15	

Secteurs	Numéros d'îlot	Dates	Nombre de poussins	Age estimé (en jours)	Totaux par secteur
Sainte-Anne	32	11/06/2024	2	7	
Sainte-Anne	36	13/06/2024	1	10	
Sainte-Anne	36	13/06/2024	2	15à20	
Sainte-Anne	38	13/06/2024	1	10	
Sainte-Anne	42	13/06/2024	1	10	
Sainte-Anne	44	01/07/2024	1	10à15	
Sainte-Anne	47	01/07/2024	1	30	
Sainte-Anne	49	13/06/2024	3	5à10	
Sainte-Anne	50	13/06/2024	3	15à20	
Sainte-Anne	53	13/06/2024	1	8à10	
Sainte-Anne	54	13/06/2024	2	15	
Sainte-Anne	54	13/06/2024	2	20	
Sainte-Anne	54	13/06/2024	2	15à20	
Sainte-Anne	54	01/07/2024	1	30	
Sainte-Anne	55	13/06/2024	2	15à20	
Sainte-Anne	56	01/07/2024	2	15	
Sainte-Anne	56	01/07/2024	2	20	
Sainte-Anne	58	13/06/2024	3	15	
Sainte-Anne	58	13/06/2024	2	8à10	
Sainte-Anne	60	01/07/2024	1	15à20	
Sainte-Anne	61	22/05/2024	1	Donnée stérilisation	
Sainte-Anne	64	13/06/2024	1	10	
Sainte-Anne	64	01/07/2024	1	35	
Sainte-Marie	8	06/06/2024	2	5	
Sainte-Marie	8	06/06/2024	1	5	
Sainte-Marie	9	06/06/2024	2	7	
Sainte-Marie	9	24/06/2024	3	25	
Sainte-Marie	10	24/06/2024	1	20à25	
Sainte-Marie	20	06/06/2024	1	2à3	
Sainte-Marie	22	06/06/2024	1	7	
Sainte-Marie	22	24/06/2024	2	25à30	
Sainte-Marie	26	22/05/2024	1	Donnée stérilisation	
Sainte-Marie	30	24/06/2024	2	2	
Sainte-Marie	30	24/06/2024	1	8	
Sainte-Marie	31	06/06/2024	1	2	
Sainte-Marie	32	06/06/2024	2	5	
Sainte-Marie	34	06/06/2024	3	10	
Sainte-Marie	40	06/06/2024	2	10	
Sainte-Marie	40	13/06/2024	2		
Sainte-Marie	41	24/06/2024	2	25à30	
					29 poussins 17 nichées
Thiers	2	11/06/2024	1	5	
Thiers	2	11/06/2024	2	7	
Thiers	21	01/07/2024	1	30	
Thiers	22	11/06/2024	2	8	
Thiers	22	11/06/2024	3	8	
Thiers	22	24/06/2024	1	25	
Thiers	22	15/07/2024	1	40	
Thiers	24	11/06/2024	2	5	
Thiers	27	24/06/2024	2	25	
Thiers	27	24/06/2024	2	20à25	
					17 poussins 10 nichées
Eure	5	30/05/2024	2	Donnée stérilisation	
Eure	8	13/06/2024	2	5à8	
Eure	11	13/06/2024	1	15	
Eure	13	01/07/2024	3	25à30	
Eure	14	13/06/2024	1	5	
Eure	14	13/06/2024	3	15	
Eure	14	13/06/2024	2	15	
Eure	14	13/06/2024	3	15à20	
Eure	14	13/06/2024	2	15à20	
Eure	15	15/05/2024	2	Donnée stérilisation	
Eure	15	30/05/2024	3	Donnée stérilisation	
Eure	17	13/06/2024	1	10à15	
					34 poussins 17 nichées

Secteurs	Numéros d'ilot	Dates	Nombre de poussins	Age estimé (en jours)	Totaux par secteur
Eure	19	13/06/2024	2	8	
Eure	19	13/06/2024	1	15à20	
Eure	23	01/07/2024	2	10à15	
Eure	29	13/06/2024	2	5	
Eure	29	13/06/2024	2	10à15	
				Total	313 poussins 175 nichées

La carte 5 précise la localisation des nichées de goélands observées en 2024.

Carte 5



VII.2.2 - Origines supposées des nichées en 2024

Le tableau 7 présente à partir des observations du GONm et des fiches de stérilisation les raisons supposées des éclosions des poussins. Pour chaque secteur, le premier chiffre indique le nombre de nichées concernées et les chiffres entre parenthèses le numéro des îlots accueillant ces nichées.

Tableau 7 : Raisons probables des éclosions en 2024

Secteurs	Problèmes d'accès signalés sur la fiche de stérilisation	Nids probablement non traités	Pontes tardives ou effectuées après les deux passages de traitement	Autres
Perrey		7 (17, 19, 20, 22, 23)		4 (17, 20, 21) : Possible problème efficacité du produit 1 (16) : 1 nid laissé car doute avec nid de GM
Notre Dame	1 (35)	11 (16, 17, 21, 30, 34, 36, 38, 42)		1 (36) : Possible problème efficacité du produit 6 (30, 42) : laissés car doute avec nid de GB
Halles	2 (10, 12)	3 (5, 9, 17)		
Hôtel de Ville	2 (5)	9 (2, 12, 21, 22, 24)	1 (28)	2 (2) : laissés car doute avec nid de GB
Jules Ferry	5 (1, 4, 10)	6 (5, 18, 19, 20, 23)		
Temple	5 (14, 21, 26, 27, 28)	18 (4, 5, 9, 10, 12, 14, 15, 18, 19, 21, 24, 25, 28)	3 (17, 25)	4 (7) : Non traités volontairement car présence de plusieurs nids de GB 1 (25) : Possible problème efficacité du produit
Sainte-Anne	6 (24, 27, 36, 56)	29 (4, 6, 20, 24, 25, 26, 27, 29, 32, 38, 42, 44, 49, 50, 53, 54, 55, 58, 60, 61, 64)		1 (36) : Possible problème efficacité du produit 1 (47) : laissés car doute avec nid de GM 2 (28, 54) : pas de second passage
Sainte-Marie	5 (20, 26, 34, 40)	10 (8, 9, 10, 22, 30, 31, 41)	1 (30)	1 (32) : pas de second passage
Thiers	1 (24)	9 (2, 21, 22, 27)		
Eure	7 (11, 14, 17, 29)	8 (8, 10, 13, 14, 15, 19)		1 (23) : toit fibro-ciment 1 (15) : Poussin présent au premier passage 15/05
Nombre de nichées	34	110	5	26

GM : goéland marin GB : goéland brun

Sur certains îlots des poussins ont été observés au second passage alors que la ponte était signalée comme incomplète au premier passage. Étant donné qu'il ne s'est passé que 15 ou 20 jours entre les deux passages il est impossible qu'une ponte incomplète (ex 1 œuf au premier passage et deux poussins au second) ou un nid vide au premier produise des poussins au second ; ces poussins devaient provenir de pontes oubliées au premier passage : cela concerne les îlots 10 et 18 (2 pontes) de Temple, 26 et 61 de Sainte-Anne et 10 et 15 de Eure. Ces 7 pontes ont donc été ajoutées aux oublis.

En 2024, environ 19 % des éclosions sont probablement liées à des problèmes d'accès aux nids, proportion supérieure à 2023 (14 %), mais inférieure à celles de 2022 (34 %), 2021 (41 %) et de 2020 (55 %) et à celles des années 2015 à 2019 (entre 21 et 36 %).

Un fait très peu observé les années précédentes : 6 nichées peuvent être liées à un problème d'efficacité du produit (peut-être lessivé par la pluie ou autres raisons ?). Avant l'an passé (ou 18 nichées pouvaient être liées à ce problème), ce problème n'avait pratiquement jamais été observé.

Quatorze nids de goéland argenté n'ont pas été traités car les équipes de stérilisation ont préféré ne pas y intervenir car des goélands marins ou brun étaient présents à proximité ; le fait de ne pas traiter un nid quand on a un doute sur l'espèce est une bonne chose.

En considérant que le traitement des œufs a été efficace à l'exception de quelques doutes déjà
ués, un peu plus de **62 % des éclosions observées en 2024 (60 % en 2023 et 55 % en 2022)**
peuvent être liés à des nids non traités ou oubliés.

En **2024**, les premières éclosions observées sur les secteurs systématiques se sont produites avant le 15 mai (poussins présents lors de la stérilisation le 15 mai). En 2017, la première éclosion s'était produite peu après le 10 mai, soit à une date comparable à celle de 2021 (avant le 11 mai) et des années 2001 et 2016 (cela n'avait concerné qu'une seule nichée pour ces deux années), voire de 2024 (nous n'avons pas l'âge des poussins observés le 15 mai 2024). En 2002, les premières éclosions s'étaient également produites aux alentours du 15 mai. Les premières éclosions s'étaient produites aux alentours du 20 mai en 2023 et lors des années 2007 et 2015 ou de 2018 à 2020

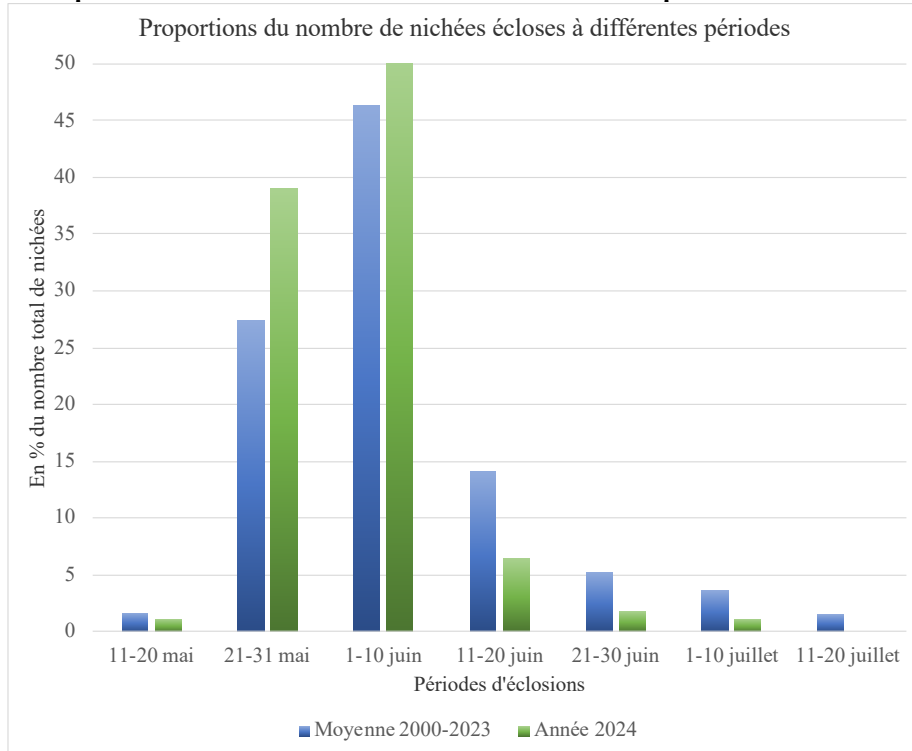
Les **éclosions les plus tardives** se sont produites vers le 5 juillet en 2024, comme en 2022 et 2021 (début juillet). Elles s'étaient produites dans la dernière décade du mois de juin en 2023, comme en 2020.

Le détail des éclosions des 25 années sur les secteurs à traitement systématique est présenté figure 5.

Cette figure a été établie à partir du nombre de nichées observées chaque année et dont l'âge a pu être estimé (tab. 8). Pour la période 2000 à 2024, 2 728 nichées ont été considérées.

Années	Nb de nichées	Années	Nb de nichées	Années	Nb de nichées	Années	Nb de nichées
2000	54	2006	72	2012	111	2018	112
2001	133	2007	157	2013	87	2019	102
2002	132	2008	124	2014	86	2020	136
2003	186	2009	105	2015	130	2021	126
2004	41	2010	92	2016	112	2022	108
2005	69	2011	87	2017	78	2023	119
						2024	169
						Total	2728

Figure 5 : Proportions du nombre de nichées écloses à différentes périodes sur les secteurs traités



La reproduction de 2024 a été globalement un peu plus précoce que la moyenne des années 2000 à 2023.

Pour les 25 années :

- en moyenne, 88 % des nichées dont l'âge a été estimé ont éclos entre le 21 mai et le 20 juin. Ces nichées correspondent à des pontes effectuées entre la troisième décade du mois d'avril et la deuxième décade du mois de mai. Les poussins issus de ces pontes ont pris leur envol en juillet. En 2024, 96 % des nichées ont éclos durant cette période.

- La proportion de nichées écloses avant le 20 mai est faible (1,6 % en moyenne). Pour que la stérilisation soit efficace, il faut donc que le premier passage soit terminé peu après le 15 mai car après le 20 mai, la probabilité de trouver des poussins augmente considérablement.

- La proportion de poussins éclos après le 20 juin est généralement assez faible (10 % en moyenne sur les 25 années). Ces poussins sont issus de pontes effectuées après le 20 mai.

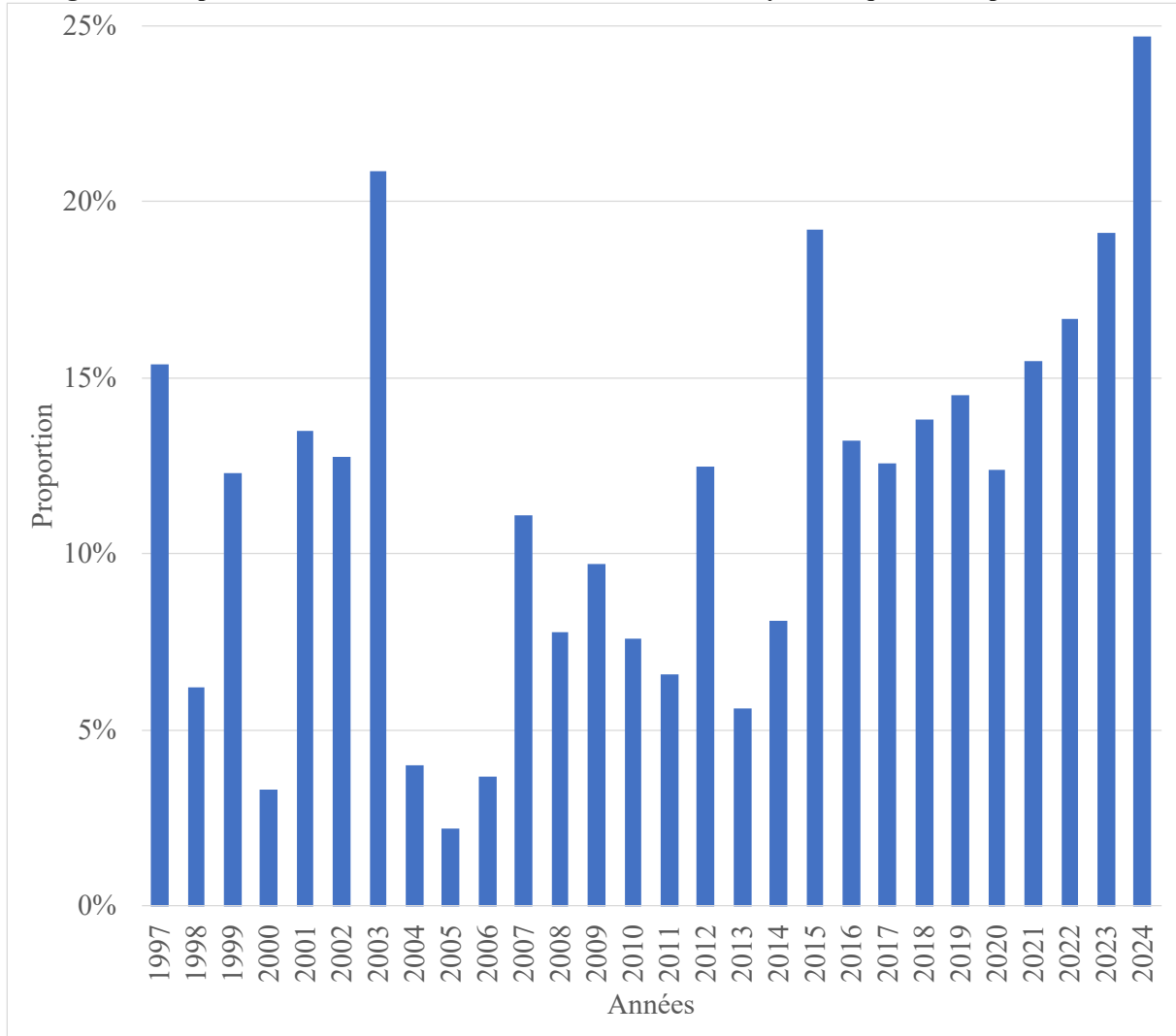
VII.2.4 - Bilan sur les poussins observés sur les huit secteurs suivis depuis 1997

Tableau 9 : Nombre de nids traités et nombre de nids à priori oubliés sur les huit secteurs traités systématiquement depuis 1997

	Nombre de nichées observées sur des îlots où des problèmes d'accès ont été rencontrés lors de la stérilisation	Nombre de pontes ayant pu être effectuées après les périodes de stérilisation	Nombre de nids a priori non traités lors de la stérilisation (oubliés)	Nombre total de nichées sans tenir compte de l'origine	Nombre de couples estimé à partir des fiches de stérilisation et des observations réalisées par le GONm	Nids « oubliés » : Rapport (en %) Nombre de Nids non traités / Nombre de couples estimé
2024	26	5	93	148	376	24,7 %
2023	17	0	71	116	371	19,1 %
2022	35	2	58	106	347	16,7 %
2021	48	2	58	112	374	15,5 %
2020	75	0	50	125	402	12,4 %
2019	21	5	66	96	454	14,5 %
2018	37	0	62	106	448	13,8 %
2017	19	1	58	79	460	12,6 %
2016	32	4	61	100	461	13,2 %
2015	29	8	82	124	426	19,2 %
2014	29	6	47	87	576	8,1 %
2013	27	10	34	85	609	5,6 %
2012	29	5	68	103	543	12,5 %
2011	24	17	42	84	634	6,6 %
2010	33	7	50	91	659	7,6 %
2009	29	5	66	103	680	9,7 %
2008	43	13	52	108	671	7,8 %
2007	25	13	78	116	701	11,1 %
2006	0	11	30	41	819	3,7 %
2005	1	27	18	47	814	2,2 %
2004	3	8	33	44	825	4,00 %
2003	2+	6	160	166	766	20,88 %
2002	3	11	89	112	698	12,75 %
2001	5	7	93	105	687	13,5 %
2000	8	11	25	44	753	3,3 %
1999	28	7	89	124	725	12,3 %
1998	31	7	44	82	707	6,23 %
1997	19	21	101	141	655	15,41 %
Moyenne	25	8	63	100	594	11,6 %

Comme les années précédentes, seuls les huit secteurs traités systématiquement depuis 1997 ont été considérés dans cette analyse.

Figure 6 : Proportion de nids oubliés sur les huit secteurs traités systématiquement depuis 1997



Le tableau 9 et la figure 6 montrent que :

- en 2024, 93 nids semblent avoir été oubliés lors de la stérilisation, soit 24,7 % des nids présents, pourcentage supérieur à la moyenne des 27 années (11,6 %) ;
- le taux d'oublis de 2024 est le plus important depuis le début des suivis ;
- la présence de 26 des nichées observées en 2024 est liée à des problèmes d'accès, ce chiffre est comparable à la moyenne des 28 années (25) ;
- le nombre de nichées observées en 2024 (148) est supérieur à la moyenne des 28 années (100).

Le tableau 10 permet de comparer le nombre d'éclosions observées chaque année sur les huit secteurs traités depuis 1996, puis sur les dix secteurs à partir de 2013.

Tableau 10 : comparaison du nombre de poussins de goéland argenté observés entre 1996 et 2024

	Perrey	Notre-Dame	Halles	Hôtel de Ville	Jules Ferry	Temple	Sainte-Anne	Sainte-Marie	Thiers	Eure	Total 8 secteurs	Total 10 secteurs
1996	12	5	12	10	42	24	6	?			111	
1997	16	36	36	53	68	30	24	20			283	
1998	2	1	6	19	44	54	37	12			175	
1999	8	11	10	36	17	51	86	41			260	
2000	9	8	5	12	10	14	18	15			91	
2001	8	8	26	51	10	81	16	22			222	
2002	1	49	9	34	9	44	63	12			221	
2003	15	28	19	75	31	71	43	24			306	
2004	5	3	6	7	6	23	13	10			73	
2005	3	11	3	9	5	32	17	14			94	
2006	2	3	2	8	12	23	9	9			68	
2007	15	19	9	13	23	56	77	8			220	
2008	9	30	10	22	26	52	45	18			212	
2009	6	32	19	37	11	48	15	15			183	
2010	6	13	8	17	10	60	36	26			176	
2011	4	15	1	32	13	30	50	13			158	
2012	9	17	6	26	10	55	59	15			197	
2013	8	15	4	25	9	27	41	22	11	17	151	179
2014	5	12	0	26	8	36	58	31	12	11	176	199
2015	14	24	8	38	11	56	43	18	5	29	212	246
2016	16	22	7	23	11	29	65	11	7	25	184	216
2017	2	12	9	29	5	31	33	12	9	8	133	150
2018	9	25	5	21	8	40	44	19	7	18	171	196
2019	7	26	8	32	5	43	37	20	6	8	178	192
2020	12	23	9	38	14	45	44	24	20	13	209	242
2021	9	19	4	29	8	57	49	26	11	21	201	233
2022	4	23	2	25	4	43	46	35	4	8	182	194
2023	17	47	7	16	25	38	27	22	12	13	199	224
2024	23	32	10	26	19	53	70	29	17	34	262	313
Moyenne	9	20	9	27	16	43	40	19	10	17	183	215

Comparé aux années précédentes, en 2024, le nombre de poussins sur les 8 secteurs suivis depuis 1996 (262) :

- est supérieur de 43 % par rapport à la moyenne des 28 années sur l'ensemble des secteurs (183) ;
- est assez comparable à la moyenne sur Les Halles, Hôtel de Ville et Jules Ferry ;
- est supérieur à la moyenne sur les cinq autres secteurs.

Sur les deux autres secteurs (Thiers et Eure), en considérant les données depuis 2013, on remarque que le nombre de poussins est plutôt faible sur Thiers et pas non plus très important dans le quartier de l'Eure traité systématiquement. En 2024, il a été plus important sur les deux secteurs que la moyenne des douze années.

VIII - Résumé et bilan

En 2024, au moins 2703 couples de goéland argenté ont niché sur les secteurs prospectés de la ville du Havre. La population de goéland argenté nichant sur cette ville représente environ 5 % des couples présents en France.

Entre 2023 et 2024, nous observons une progression de plus de 10 % de la population de goéland argenté. Cette progression est surtout liée à une augmentation sur la ville haute et sur les quartiers sud-est de la ville. Il n'y a qu'en 2013 et 2014 que les effectifs étaient plus importants que celui de 2024 qui lui est comparable à celui de 2018.

Sur les huit secteurs traités systématiquement depuis 1997, la tendance à l'augmentation, notée jusqu'en 2004 s'est inversée et l'effectif a diminué de plus de 42 % entre 1997 et 2024. L'effectif de 2024 est inférieur de 54 % par rapport au maximum de 2004.

Les dix secteurs traités systématiquement en 2024 ont accueilli au moins 450 couples de goéland argenté, soit un peu moins de 17 % de la population du Havre (19 % en 2023, 16 % en 2022, 19 % en 2021 et 21 % en 2019 et 2020)

C'est la 18^{ème} fois que la proportion de couples présents sur les secteurs traités systématiquement ne dépasse pas 50 % de la population globale de la ville. L'explication doit être liée au fait que certains couples, après plusieurs années, désertent les secteurs traités et s'installent sur d'autres parties de la ville.

Au total, au moins 313 poussins de goéland argenté issus de 175 pontes ont été observés sur les dix secteurs systématiques : 39 % des couples y ont donc produit des jeunes (29 % en 2023 et 27 % en 2022).

Le nombre de nichées observées en 2024 (148) sur les huit secteurs traités depuis plusieurs années est supérieur de 48 % par rapport à la moyenne calculée sur 28 ans (100).

En 2024, environ 31 % des couples présents sur l'ensemble de la ville ont vu leurs œufs traités (34 % en 2023 et 38 % en 2022). De nombreux nids non traités se trouvent sur des bâtiments industriels où les nuisances pour la population sont moindres. Sans considérer les zones industrielles, ce sont environ 45 % des couples de goéland argenté présents sur les zones habitées qui ont été traités.

En 2024, un minimum de 195 à 199 couples de goéland marin et 72 à 74 de goéland brun ont niché sur la ville, soit environ 11 % et 20 % des couples nicheurs de Normandie.

Le nombre de couples de goéland brun a été assez stable (aux alentours de 10 couples) entre 1996 et 2004 et a nettement progressé à partir de 2005, pour se stabiliser autour de cinquante à soixante couples ensuite et progresser jusqu'à environ 75 couples en 2022 et 2024.

La progression du goéland marin semble avoir été un peu plus précoce puisqu'elle date de 2002. Les effectifs des neuf dernières années (depuis 2016) sont les plus importants, sans pour autant continuer à progresser significativement sur ces dernières années (fluctuations interannuelles sans réelle tendance).

Même s'il est possible que quelques nids de goélands marins et bruns aient été traités par erreur, nous constatons que la société missionnée pour traiter les œufs de goéland argenté a globalement très bien pris en compte les informations produites par le GONm pour ne pas traiter les œufs des goélands marin et brun qui sont strictement protégés. Lorsqu'il y avait un doute sur l'espèce ayant pondu dans un nid, puisque des goélands brun ou marin étaient présent aux alentours, ils ne le traitaient pas, ce qui est la bonne démarche à adopter.

IX - Perspectives pour les années futures

Si l'opération de traitement des œufs de goéland argenté est reconduite, il sera important de maintenir, dans l'avenir :

- un recensement des couples de goélands marin et brun sur les secteurs à traitement systématique avant le premier passage de stérilisation, puis avant le second passage ;
- un recensement des goélands au cours du mois de mai, sur les secteurs périphériques au traitement systématique (parties sud de la ville basse, nord de Sainte-Marie et Sainte-Anne et ville haute) ;
- et cinq périodes de recensements des poussins entre fin juin et fin juillet

Ces méthodes de prospection appliquées depuis 2005 permettent :

- de fournir les localisations des nids ou couples de goélands marin et brun aux équipes de stérilisation pour ne pas qu'ils soient traités ;
- de connaître l'évolution des populations de goélands sur les secteurs périphériques ;
- de connaître le taux d'éclosion suite à la stérilisation.

Bibliographie

DEBOUT, G (2013) - Oiseaux marins nicheurs de Normandie : Bilan d'un demi-siècle de recensements. Le Cormoran n°78 : 67 - 78.

DEBOUT G (2016) - Liste rouge des oiseaux de Normandie / GONm

DEBOUT G. et CHEVALIER B. (2022) - Nouvel Atlas des oiseaux de Normandie. Nidification et présence hivernale. GONm/OREP, Bayeux.

ISSA N & MULLER Y coord. (2015) - Atlas des oiseaux de la France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.

LE GUILLOU G, DE SMET G & MOREL F. (2019) - Suivi de la population de goéland marin *Larus marinus* de la ville du Havre. Éléments de comparaison avec les autres colonies de Haute-Normandie. Saison de reproduction 2019.

LE GUILLOU, G & DEBOUT G (2012) - Les oiseaux marins nicheurs des falaises cauchoises (Seine-Maritime) / première partie. Alauda 2012, vol. 80, n°1, pp 65-74.

MOREL F, LE GUILLOU G & OUTHIER A (2023) - Inventaire et recensement des goélands argentés nicheurs sur les toits de la ville du Havre. Groupe Ornithologique Normand / ville du Havre.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016) - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France

Annexe 1 : Remarques sur les recensements effectués sur la ville haute et au sud de la ville

Pour l'effectif de la ville haute :

- jusqu'à 2000, nous considérons l'effectif recensé en 1997 car aucun recensement n'avait été réalisé sur cette partie de la ville entre ces deux années et le nombre de nids traités sur la ville haute de façon ponctuelle était inférieur à cet effectif ;
- En 2001 et 2002, nous avons considéré le nombre de nids traités sur cette partie de la ville puisqu'il était nettement supérieur à celui recensé en 1997 ;
- En 2003, nous avons effectué un recensement des couples à partir d'un point d'observation situé au Mont-Gaillard et l'avons complété avec les observations des fiches de stérilisation de l'ensemble de la ville haute ;
- En 2004 et 2005, nous avons repris l'effectif de 2003 car aucun recensement exhaustif n'a été effectué sur cette partie de la ville en 2004 et 2005 ;
- En 2006, un recensement plus précis de la ville haute a été effectué à partir de quatre points d'observation et d'un décompte précis du nombre de nids présents sur le dépôt de Bus Océane. Quelques données de stérilisation ont également permis de compléter ce recensement ;
- De 2007 à 2012, les décomptes ont été encore plus exhaustifs car le nombre de points d'observation a été un peu plus important qu'en 2006 et nous avons également considéré les données de stérilisation ;
- De 2013 à 2024, les points d'observation ont été les mêmes que ceux des années 2007 et 2012 et nous y avons ajouté un point puis, entre 2017 et 2023, deux points d'observation sur Caucriauville, secteur qui n'avait pas été recensé ces dernières années.

Pour les secteurs périphériques Sud, plusieurs hangars, situés en dehors des secteurs comptés, qui étaient traités habituellement n'ont été ni traités ni comptés en 2004. L'estimation réalisée en 2004 pour ce secteur périphérique Sud était donc probablement très sous-estimée par rapport à la réalité.

En 2005, les mêmes remarques qu'en 2004 peuvent être faites à la différence que nous avons eu des informations sur le nombre de couples nichant sur l'entrepôt de la société Saverglass.

De 2006 à 2024, nous avons prospecté un plus grand nombre de quartiers de la partie sud de la ville afin d'avoir une estimation plus précise, ce qui explique au moins en partie la progression sur cette partie de la ville. Les fiches de stérilisation ont également permis d'affiner les estimations.

Rappelons également que ces huit dernières années nous avons eu des informations sur certains hangars situés sur le sud de la ville, là où le GONm fait des suivis pour le GPMH, puis Haropa Port.